



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR LA COMPETITIVITE DES ECONOMIES
DE L'UEMOA SUR LA PERIODE 2002-2011**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication
Bassambié BATIONO

*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*

Email : courrier.zdrs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Etudes Economiques et de la Monnaie
Direction de la Recherche et de la Statistique
Service de la Statistique

**RAPPORT SUR LA COMPETITIVITE DES ECONOMIES DE L'UEMOA
SUR LA PERIODE 2002-2011**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES.....	6
RESUME.....	7
INTRODUCTION.....	8
I - LA COMPETITIVITE GLOBALE ET POTENTIELLE.....	8
1.1 - Le taux de change effectif réel (TCER)	8
1.1.1 – Evolution globale	8
1.1.2 – Evolution des monnaies des pays partenaires.....	12
1.1.3 – Evolution des prix relatifs	15
1.1.4 - Analyse du TCER par pays	16
1.1.5 – Cumul des gains et pertes de compétitivité depuis le changement de parité.....	17
1.2 - Taux de change d'équilibre dans l'UEMOA	18
1.3 - Le ratio d'investissement relatif.....	20
II – EVALUATION DES PERFORMANCES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	23
2.1 - Le taux d'exportation.....	23
2.2 - Le taux de pénétration étrangère.....	24
III – EVOLUTION DES COUTS DES FACTEURS DE PRODUCTION.....	26
IV – ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES DANS L'UEMOA.....	28
4.1 – L'indice de « facilité de faire des affaires ».....	28
4.2 – L'indice de compétitivité mondiale.....	29
CONCLUSION.....	31
ANNEXES.....	32

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES

		Page
TABLEAUX		
1	Evolution annuelle des composantes du TCER des économies de l'UEMOA de 2002 à 2011	11
2	Pertes ou gains de compétitivité en moyenne annuelle selon les groupes de partenaires sur la période 2002-2012	11
3	Evolution du TCN selon les groupes de partenaires	12
4	Ecart d'inflation entre l'UEMOA et les groupes de partenaires sur la période 2002-2011	15
5	Pertes ou gains de compétitivité en moyenne annuelle par pays sur la période 2002-2012	16
6	Cumul des gains de compétitivité depuis la dévaluation du FCFA en 1994	18
7	Mesalignement du TCER de 2002 à 2011	19
8	Efficacité marginal du capital dans l'UEMOA et dans les pays partenaires	21
9	Evolution du ratio d'investissement relatif des économies des pays de l'Union	22
10	Evolution du taux d'exportation des Etats membres de l'Union	24
11	Evolution du taux de pénétration étrangère des Etats membres de l'Union	25
12	Prix du litre de gazole en dollar US en 2010	26
13	Evolution du coût de quelques facteurs de production dans les pays de l'UEMOA	27
14	Evolution du classement des pays selon l'indicateur de « facilité de faire des affaires »	29
15	Indice de compétitivité mondiale	30
GRAPHIQUES		
1	Evolution du TCER dans l'UEMOA	10
2	Evolution annuelle des gains et des pertes de compétitivité dans l'UEMOA vis-à-vis de l'ensemble des partenaires	10
3	Evolution du taux de change du naïra, du dalasi et du cedi par rapport au franc CFA	13
4	Evolution du cours moyen mensuel de l'euro contre le dollar	14
5	Evolution de l'inflation dans l'UEMOA et dans quelques pays partenaires	15

6	Evolution du TCER base 100 = 1993	17
7	Evolution du TCER et du TCER d'équilibre	19
8	Evolution du ratio d'investissement relatif dans l'UEMOA	21
9	Evolution du taux d'exportation	23
10	Evolution du taux de pénétration étrangère	25

ENCADRES

1	Méthodologie de calcul et interprétation du TCER	9
2	Impact du TCER sur la croissance dans l'UEMOA	13
3	Les approches d'analyse du taux de change : la viabilité externe	20

RESUME

Le rapport sur la compétitivité dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'inscrit dans le cadre des études entreprises par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour approfondir le suivi des économies de la Zone. Le rapport s'appuie sur des indicateurs de compétitivité global (le taux de change effectif réel et le ratio d'investissement relatif) ainsi que sur des indicateurs de performance du commerce extérieur (le taux d'exportation et le taux de pénétration étrangère). Il examine également le niveau et l'évolution des coûts des facteurs de production dans l'Union comparés à ceux des pays concurrents.

La compétitivité globale des économies des pays de l'Union, appréciée à partir de l'évolution du taux de change effectif réel, s'est dégradée au cours des dix dernières années. En effet, le taux de change effectif réel de l'Union a progressé de 4,8% sur les dix dernières années, soit une détérioration moyenne de la position concurrentielle de 0,5% chaque année. Cette perte de compétitivité est due à l'appréciation du franc CFA par rapport au monnaies des partenaires commerciaux de l'Union, dont l'effet a été atténué par un différentiel d'inflation en faveur de l'UEMOA sur la période.

En dépit de la dégradation de la position concurrentielle observée sur les dix dernières années, l'Union a conservé l'essentiel des acquis du changement de parité intervenu en janvier 1994. Ainsi, 78,1% des gains conférés par le changement de parité demeurent à fin décembre 2011. En outre, le taux de change effectif réel ne s'est pas écarté significativement de son niveau d'équilibre au cours de la période.

Le ratio d'investissement relatif a progressé de 11,8 point au cours des dix dernières années pour se situer à 83,6% en 2011. Cette évolution montre une progression des investissements dans l'UEMOA, en rapport notamment avec l'afflux d'investissement dans le secteur minier et la conduite de grand chantiers dans plusieurs pays. Toutefois, le ratio d'investissement relatif de l'UEMOA est demeuré inférieur à 100 sur toute la période, traduisant un taux d'investissement de l'Union plus faible que celui de ses principaux partenaires.

Le taux d'exportation s'est légèrement accru passant de 31,9% en 2001 à 34,0% en 2011. Le taux de pénétration étrangère a augmenté de 0,3 point de pourcentage en moyenne par an, reflétant ainsi une augmentation de la part du marché de l'Union acquise par les entreprises étrangères, et donc une perte de compétitivité des produits locaux.

Les coûts des principaux facteurs de production ont été orientés à la hausse au cours des dix dernières années. En particulier, les coûts des produits pétroliers et de l'électricité se sont accrus et sont plus élevés que ceux des principaux partenaires africains de la région. Par ailleurs, le classement de la plupart des pays de l'union selon « l'indicateur de facilité de faire des affaires » de la Banque Mondiale s'est dégradé.

Les classements des économies de l'Union selon l'indice de « facilité de faire des affaires » de la Banque Mondiale et l'indice de compétitivité mondiale du Forum Economique Mondial indiquent également que les pays de la Zone restent moins concurrentiels que la majorité de leurs partenaires.

INTRODUCTION

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre des études visant une analyse de l'évolution structurelle des économies de l'UEMOA. La note analyse l'état de la compétitivité de l'UEMOA en se basant sur l'évolution de différents indicateurs. En outre, elle met l'accent sur les spécificités de chaque pays en expliquant les raisons qui sous-tendent certaines évolutions observées.

La note comporte quatre parties. La première partie est consacrée à l'analyse de l'évolution de la compétitivité globale et potentielle des économies de l'Union. Elle s'appuie sur le taux de change effectif réel (TCER) et le taux d'investissement relatif. Ces indicateurs étant de nature macroéconomique, la compétitivité qu'ils décrivent est qualifiée de globale. Le taux de change effectif réel permet d'apprécier l'état général de la compétitivité-prix. Il est considéré comme une mesure plus significative dans le court et moyen terme. Quant au taux d'investissement relatif, il permet d'examiner la compétitivité structurelle, c'est-à-dire, dans le long terme

La deuxième partie du rapport aborde les indicateurs de performance du commerce extérieur. Il s'agit notamment du taux d'exportation et du taux de pénétration étrangère. La troisième partie analyse l'évolution des coûts des facteurs de production qui caractérisent l'environnement de production intérieure des entreprises. Les coûts dans la Zone sont également comparés à ceux des pays partenaires.

L'analyse de la compétitivité renvoie également au climat des affaires. Il s'agit notamment des facteurs de l'environnement d'affaires général (institutions, infrastructures, cadre macro-économique, etc.) qui agissent sur la décision d'investir et le niveau de la productivité. Le climat des affaires dans l'Union est abordé dans la quatrième partie à travers l'examen des indicateurs élaborés par le Forum Economique Mondial et la Banque Mondiale.

I. LA COMPETITIVITE GLOBALE ET POTENTIELLE

L'analyse de la compétitivité globale et potentielle des économies de l'Union est effectuée à travers deux indicateurs : le taux de change effectif réel et le ratio d'investissement relatif.

1.1. Le taux de change effectif réel (TCER)

1.1.1 - Evolution globale

Le taux de change effectif réel est le prix relatif intérieur comparé à la moyenne des prix des partenaires convertis en monnaie nationale. Cette mesure de la compétitivité globale de l'économie s'obtient par le produit du taux de change effectif nominal des monnaies des partenaires cotées au certain et du rapport des prix à la consommation du pays à la moyenne géométrique de ceux des partenaires commerciaux. Le taux de change effectif nominal est la moyenne géométrique des taux de change bilatéraux du franc CFA vis-à-vis des monnaies des partenaires commerciaux. Les pondérations utilisées pour le calcul reflètent la structure du commerce extérieur par pays.

Le taux de change effectif réel d'un pays permet d'établir dans quelle mesure les variations des taux de change, des prix ou des coûts, dans différents Etats partenaires et concurrents étrangers influencent la

compétitivité du pays concerné. Une appréciation du taux de change effectif réel (TCER) est associée à une perte de compétitivité et une dépréciation de cet indice traduit un gain en la matière (cf encadré 1).

Encadré n°1 : Méthodologie de calcul et interprétation du TCER

Le taux de change effectif multilatéral désigne un indice synthétique décrivant l'évolution moyenne des taux de change bilatéraux de la monnaie d'un pays par rapport à celles de ses principaux partenaires ou concurrents commerciaux.

Supposons qu'un pays donné ait des échanges avec n pays étrangers. Soit R_{it} le taux exprimé en monnaie du pays de référence, d'une unité en monnaie du ième pays partenaire au temps t et soit S_{it} l'inverse de R_{it} . Les deux taux de change sont liés par l'identité suivante : $S_{it} = 1/R_{it}$

Le calcul d'un indice de taux de change effectif nécessite une définition des coefficients de pondération des échanges. Le choix peut porter sur les parts d'exportation, celles d'importation ou une pondération qui tient compte des deux orientations géographiques. Dans ce dernier cas retenu par la BCEAO, la pondération serait :

$$w_i^c = \frac{(X_i + M_i)}{\left(\sum_{i=1}^n X_i + \sum_{i=1}^n M_i\right)}$$

w_i^c désigne la part des échanges entre le pays de référence et le pays i, X_i , les exportations à destination du pays i et M_i ses importations en provenance de i.

Dans la pratique, les données disponibles relatives aux taux de change des pays partenaires sont exprimées en fonction d'une monnaie prise comme numéraire, par exemple le dollar des Etats-Unis, qui peut elle-même intervenir, dans le calcul de l'indice du TCEN. En pareil cas, il faudra au préalable calculer des taux de change croisés.

L'évolution du taux de change effectif nominal indique dans quelle mesure le taux de change entre la monnaie d'un pays et celle de ses partenaires commerciaux a varié par rapport à une période de référence (ou de base). L'évolution des taux nominaux ne permet cependant pas de conclure quant à l'évolution du pouvoir d'achat d'une monnaie et elle n'indique pas davantage la mesure dans laquelle la compétitivité des biens exportables d'un pays peut avoir évolué avec le temps. Pour ce faire, il faut corriger l'indice du taux de change effectif nominal par une estimation des mouvements des prix relatifs et calculer un taux de change effectif réel.

Les écarts du taux de change effectif réel permettent de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie à l'intérieur et à l'extérieur. L'indice du taux de change effectif réel est estimé à partir de la moyenne géométrique pondérée des taux de change des monnaies des pays partenaires, ajustés de l'évolution des prix relatifs. Il s'écrit :

$$TCER = 100 \prod_{i=1}^n \left[\frac{S_{it}^*}{P_{it}^*} \right]^{w_i^*}$$

S_{it}^ : indice du prix de la monnaie du pays de référence exprimé en fonction de la monnaie du ième partenaire ;*

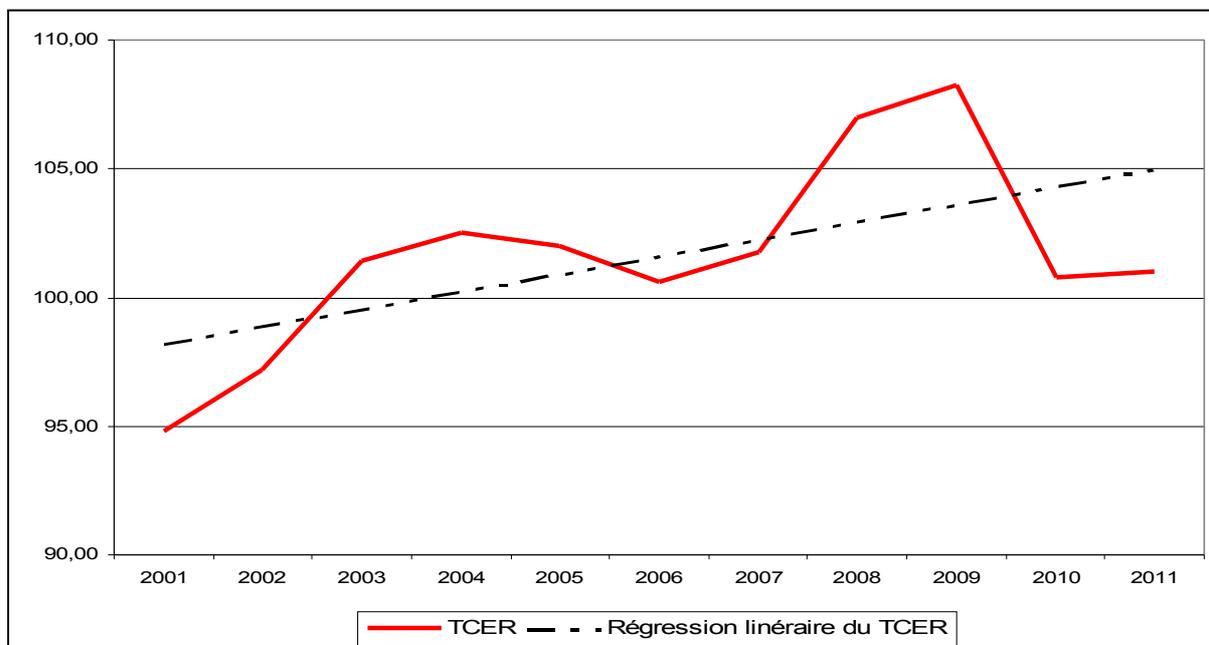
P_{it}^ : rapport de l'indice des prix du ième partenaire à la période t à l'indice des prix du pays de référence à la période t, l'année de base étant la même que celle des S_{it}^* ;*

w_i^ : coefficient de pondération normalisé de la monnaie du ième partenaire.*

L'interprétation de l'évolution des indices de taux de change dépend du type de taux de change bilatéraux nominaux choisis. Par convention, la cotation au certain est la méthode de calcul retenue. Ainsi, une dépréciation de la monnaie nationale se traduit par une diminution du taux au certain. Une hausse des indices du TCER (appréciation du taux) calculé à partir des taux au certain, indique une perte de compétitivité, alors qu'une baisse (dépréciation du taux) indique un gain de compétitivité.

Le TCER s'est globalement inscrit dans une tendance haussière au cours des dix dernières années, traduisant une perte de compétitivité des pays de l'UEMOA. La position concurrentielle des pays de l'UEMOA en 2011 comparée à 2001, indique une perte de compétitivité de 4,8% sur la période sous revue, soit une détérioration moyenne de la position concurrentielle de 0,5% chaque année sur la décennie.

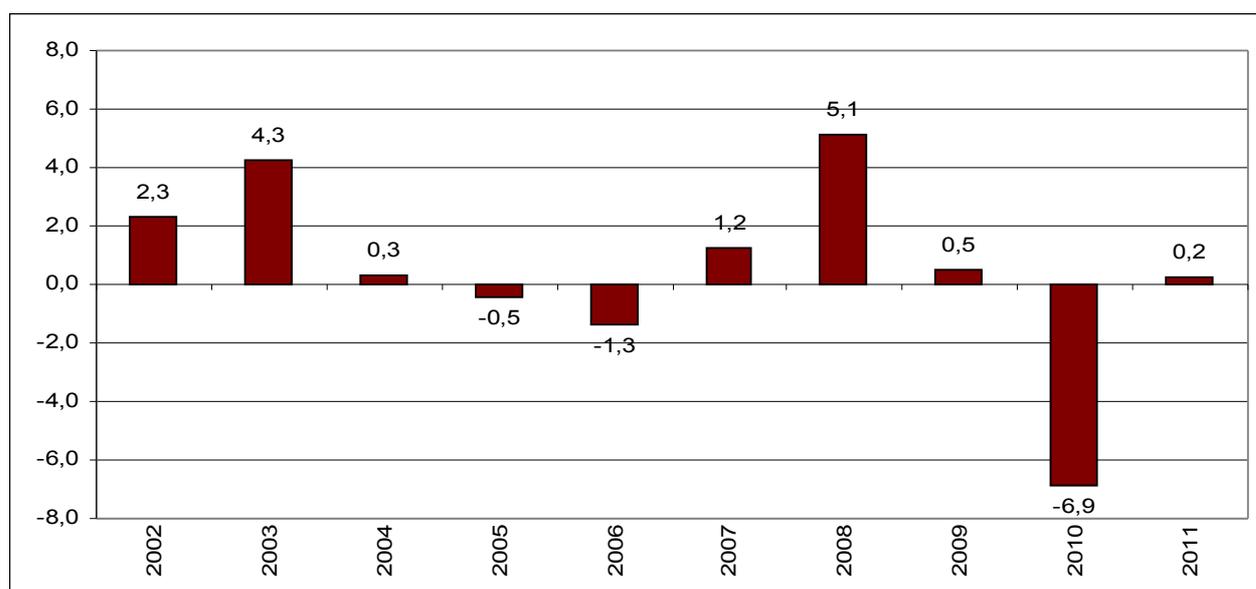
Graphique 1 : Evolution du TCER dans l'UEMOA (en point d'indice)



Source : BCEAO.

Au cours de la période sous revue, une perte de compétitivité a été observée dans deux tiers des cas. En effet, seules les années 2005, 2006 et 2010 ont été marquées par des gains de compétitivité.

Graphique 2 : Evolution annuelle des gains et des pertes de compétitivité dans l'UEMOA vis-à-vis de l'ensemble des partenaires (en %)



Source : BCEAO.

(-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité.

L'évolution de la position concurrentielle de l'Union sur la décennie 2002-2011 s'explique par l'appréciation du taux de change effectif nominal dont les effets ont été atténués par un différentiel d'inflation favorable par rapport aux partenaires commerciaux. En effet, sur la période, le franc CFA s'est apprécié en moyenne de 1,9% par an. En revanche, la hausse moyenne annuelle des prix est ressortie à 4,2% dans les pays partenaires contre 2,7% dans l'UEMOA, soit un différentiel favorable à l'Union de 1,5 point de pourcentage.

Tableau 1 : Evolution annuelle des composantes du TCER des économies de l'UEMOA (en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	moyenne annuelle sur la période	Variation cumulée
Indice des prix des partenaires	4,1	4,5	4,2	5,0	3,7	3,3	5,3	2,9	4,0	4,5	4,2	50,2
Indice national des prix	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9	2,7	30,0
Indice des prix relatifs (1)	-1,2	-3,1	-3,6	-0,6	-1,3	-0,9	2,0	-2,4	-2,6	-0,6	-1,5	-13,4
Indice des TCEN (2)	3,5	7,6	4,1	0,1	0,0	2,1	3,0	3,0	-4,4	0,8	1,9	21,1
Indice des TCER	2,3	4,3	0,3	-0,5	-1,3	1,2	5,1	0,5	-6,9	0,2	0,5	4,8

Source : BCEAO

(1) : Un signe (+) traduit le différentiel d'inflation défavorable à l'Union et (-) traduit le différentiel favorable à l'Union

(2) : Taux de change effectif nominal. Un signe (+) pour la dépréciation des monnaies des partenaires et un signe (-) pour l'appréciation

Une perte de compétitivité est observée par rapport à tous les groupes de partenaires, à l'exception des pays environnants. En moyenne annuelle au cours de la décennie 2002-2011, une hausse de l'indice du taux de change effectif réel est enregistrée vis-à-vis des partenaires industrialisés (1,2%), des pays asiatiques (0,8%) et africains de la Zone franc¹(0,3%). En particulier, la position concurrentielle de l'Union s'est dégradée de 0,7% vis-à-vis de la Zone euro. Par contre, un gain de compétitivité de 1,7% est noté à l'égard des pays environnants.

Tableau 2 : Pertes ou gains de compétitivité en moyenne annuelle selon les groupes de partenaires sur la période 2002-2012 (en pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Pays industrialisés	1,4	1,0	1,6	0,6	1,0	1,3	0,4	1,3	1,2
Zone euro	0,9	0,6	1,0	0,3	0,6	0,5	0,0	1,0	0,7
Partenaires Environnants	-2,6	-1,2	-1,1	1,9	0,3	-2,8	-1,8	-0,6	-1,7
Pays Asiatiques	1,2	0,0	0,5	0,4	1,4	0,8	0,0	2,0	0,8
Pays Emergents	0,9	0,1	-0,8	0,4	0,8	0,2	-0,1	0,8	0,1
Pays Africains de la Zone franc	0,1	-0,3	0,4	0,4	-0,2	-0,5	-0,6	0,2	0,3
Ensemble des partenaires	0,1	0,4	0,7	0,5	0,6	0,02	-0,1	1,0	0,5

Source : BCEAO.

(-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité.

1 L'Union étant considérée comme une entité, les échanges intra-communautaires n'ont pas été pris en compte. En conséquence, la compétitivité de l'UEMOA vis-à-vis des pays africains de la Zone franc correspond à celle à l'égard des pays de la CEMAC, les Comores ne faisant pas partie des principaux partenaires de l'Union.

1.1.2. Evolution des monnaies des pays partenaires

Au cours de la décennie 2002-2011, le taux de change effectif nominal s'est apprécié par rapport à tous les groupes de partenaires commerciaux ayant une monnaie à parité flexible vis-à-vis de l'euro et donc du franc CFA. La hausse cumulée du taux de change effectif nominal a atteint 91,0% par rapport aux monnaies des pays environnants, 27,4% par rapport à celles des pays asiatiques, 26,3% vis-à-vis des Etats émergents et 5,3% par rapport aux pays industrialisés.

Les monnaies des principaux pays environnants de l'UEMOA se sont dépréciées par rapport au franc CFA sur la période. Ainsi, sur les dix dernières années, le franc CFA s'est apprécié par rapport au naïra (74,7%), au cedi ghanéen (207,4%) et au dalasi (190,7%). Ainsi, le naïra qui s'échangeait autour de 6 FCFA en début d'année 2002 est passé à environ 3 FCFA en 2011.

Tableau 3 : Evolution du TCN selon les groupes de partenaires (en pourcentage)

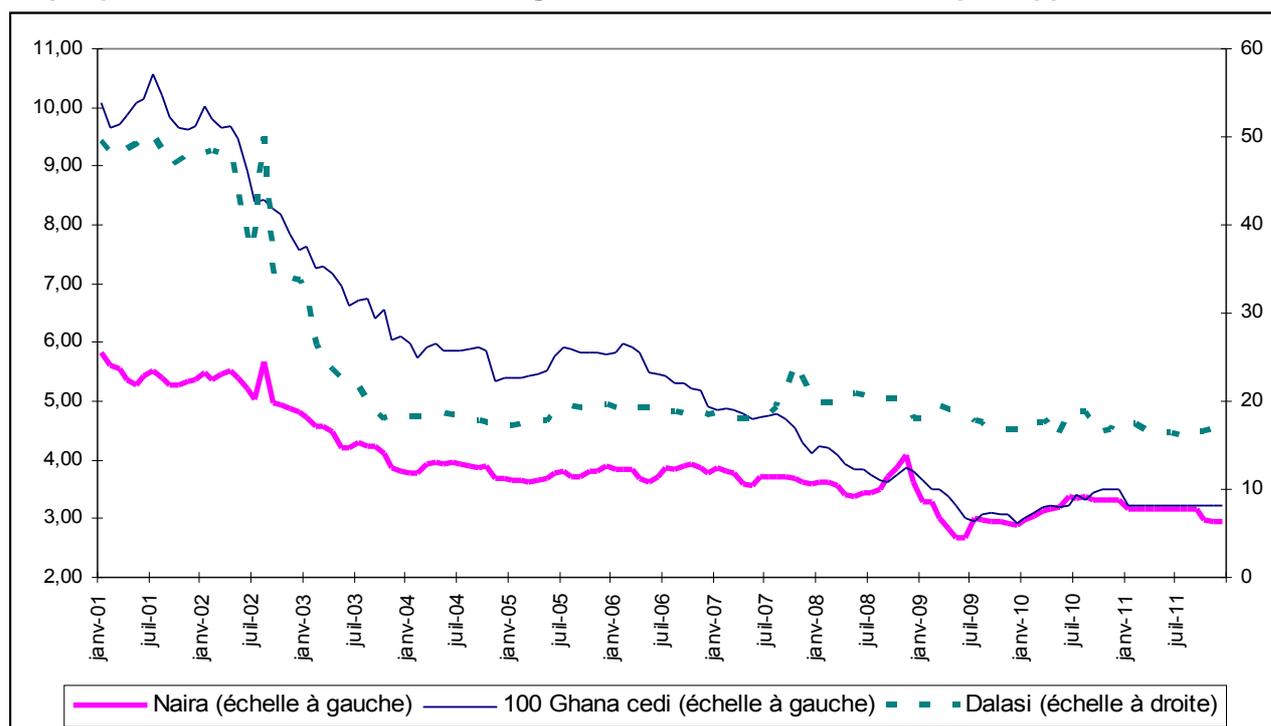
	Evolution du TCN sur la période 2002-2011	
	Variation cumulée	Variation moyenne annuelle
Pays industrialisés	5,3	0,5
Zone euro	0,0	0,0
Partenaires Environnants	91,0	6,7
Pays Asiatiques	27,4	2,4
Pays Emergents	26,3	2,4
Pays Africains de la Zone franc	0,0	0,0
Ensemble des partenaires	21,1	1,7

Source : BCEAO.

Au Ghana, la baisse du cours du cedi par rapport au franc CFA s'explique par l'importance du déficit budgétaire global (environ 8,0% du PIB), financé par des avances du système bancaire ghanéen et plus globalement par la politique monétaire expansive, entraînant une augmentation de la masse monétaire de plus de 30% par an sur la période.

Au Nigeria, la mauvaise tenue du cours du naira sur le marché des changes est due à la politique d'alignement sur le taux du marché parallèle et à la baisse des réserves liée à la contraction des recettes d'exportations pétrolières. Par ailleurs, l'aggravation du déficit budgétaire en raison de la contraction des recettes fiscales, conjuguée à un niveau élevé des dépenses publiques et la conduite d'une politique monétaire accommodante ont contribué à la dépréciation du naira.

Graphique 3 : Evolution du taux de change du naira, du dalasi et du cedi par rapport au franc CFA



sources : Reuters, BCEAO.

La hausse de l'indice du taux de change effectif nominal est également liée au raffermissement de l'euro, monnaie ancre du franc CFA, par rapport au dollar des Etats-Unis, et à l'égard de la plupart des monnaies des pays environnants, asiatiques, émergents et industrialisés. Ainsi, sur la période 2002-2011, le cours de l'euro s'est apprécié de 55,4% par rapport au dollar, soit en moyenne de 4,5% par an. Cette orientation haussière du taux de change euro/dollar sur la période a souvent suscité des inquiétudes relatives à son impact sur la croissance dans la Zone UEMOA (cf. encadré 2).

Encadré 2 : Taux de change effectif réel et croissance dans les pays de l'UEMOA

Les variations du taux de change effectif réel influent sur l'activité économique par l'effet qu'elles ont sur la compétitivité internationale. Ainsi, les fluctuations des taux de change bilatéraux des partenaires commerciaux de l'Union, ont un impact sur les exportations et sur les importations et par la suite sur tous les secteurs de l'économie à travers une modification des prix relatifs entre les produits exportés et ceux destinés au marché intérieur.

L'appréciation du taux de change effectif réel a des effets économiques, dont une incidence :

- négative sur les exportations et positive sur les importations. L'effet négatif sur les exportations est toutefois moins prononcé pour des économies ouvertes comme celles de l'Union ;

- négative sur les décisions d'implantation des entreprises étrangères et donc elle induit un ralentissement des flux d'Investissement Directs Etranger (IDE). L'impact de ces derniers sur la croissance économique résulte des effets sur le niveau d'investissement intérieur, le stock de connaissances, la formation du capital humain, le transfert de technologies et le commerce international (cf. Bengoa, 2003 et Yabi, 2004) ;

- positive sur les décisions d'investissement. Pour les économies importatrices nettes de biens d'équipement comme celles de l'Union, une appréciation du taux de change effectif réel réduit leur coût. Aussi, pour des secteurs à l'abri de la concurrence internationale, elle est de nature à stimuler l'investissement. Pour les secteurs exposés à la concurrence internationale comme celui de la fabrication, son effet net est indéterminé : l'appréciation réduit aussi bien le coût des biens d'équipement que les marges bénéficiaires ;

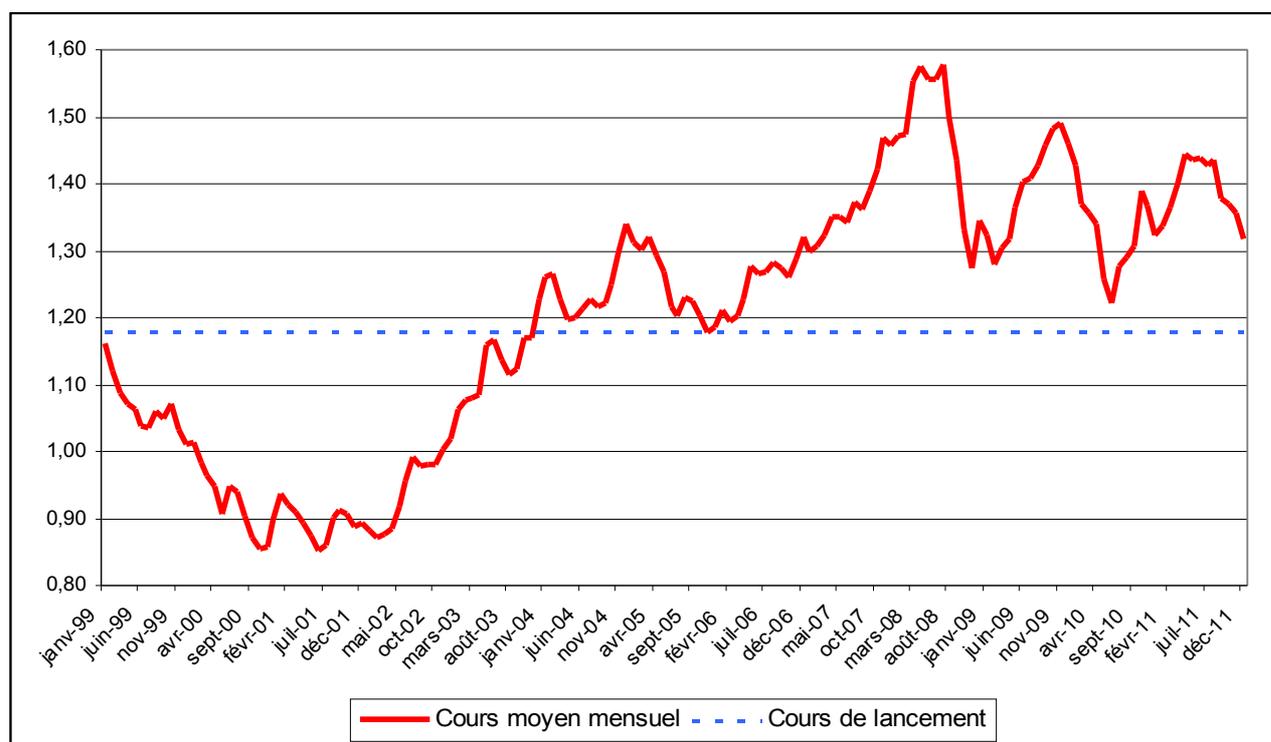
L'ajustement de l'économie à une appréciation du taux de change effectif réel est graduel, puisqu'il découle de celui des prix sur le marché des biens, des services et des facteurs de production. La lenteur dans l'ajustement est liée à diverses contraintes, notamment la faible flexibilité des coûts des facteurs de production, le niveau élevé des coûts d'ajustement et les engagements contractuels sur le marché des produits.

En raison de l'ancrage à l'euro, de la faiblesse du tissu industriel et de l'ouverture au commerce mondial, les économies des pays de l'Union pourraient combler les pertes de compétitivité dues à l'appréciation du taux de change effectif réel en mettant en œuvre des politiques visant l'accroissement de la productivité du travail.

En effet, la compétitivité des producteurs de l'Union dépend notamment de leurs coûts de production convertis en franc CFA. La baisse de ces derniers ou du taux de change effectif réel, induit un gain de compétitivité sur les marchés concurrents. A contrario, une appréciation du taux de change effectif réel la diminue. Or, la perte de compétitivité peut être compensée par une baisse des coûts de production découlant d'une meilleure utilisation des facteurs de production dont le travail, c'est-à-dire par une hausse de la productivité du travail ainsi que d'autres facteurs (innovation technologique, attractivité du territoire, diminution des coûts de transactions, bonne gouvernance, qualité des produits, etc.).

L'appréciation de l'euro est liée aux crises économiques observées aux Etats-Unis sur la période². En effet, les mouvements du dollar se sont avérés contra-cycliques, le niveau du dollar montant lorsque l'économie américaine est en forte expansion et baissant lors des ralentissements ou des récessions. Il convient également de noter que la hausse de l'euro des années récentes est concomitante avec le renforcement de la crédibilité de l'euro comme monnaie de placement financier.

Graphique 4 : Evolution du cours moyen mensuel de l'euro contre le dollar



Sources : Banque de France, BCEAO.

² Il est difficile d'établir une relation stable entre les variations du niveau de l'euro et les fondamentaux de l'économie de la Zone euro, notamment des variables explicatives simples comme l'écart de taux d'intérêt ou les balances de paiement. Il arrive quelquefois que la corrélation attendue se vérifie notamment à court terme. C'est le cas par exemple au premier semestre 2008 où la hausse de l'euro coïncide avec une augmentation de l'écart des taux d'intérêt entre la zone euro et les États-Unis

1.1.3. Evolution des prix relatifs

L'indice des prix relatifs entre l'Union et ses partenaires est ressorti en baisse en moyenne annuelle de 1,4%, traduisant une progression de moindre ampleur des prix dans l'UEMOA. Les différentiels d'inflation, les plus favorables à l'Union ont été observés vis-à-vis des partenaires environnants (-7,9 points) et des pays émergents (-2,3 points). En revanche, la hausse des prix dans l'UEMOA est ressortie en moyenne supérieure à celle enregistrée dans les industrialisés (+0,7 point) , notamment dans la Zone euro (+0,7%).

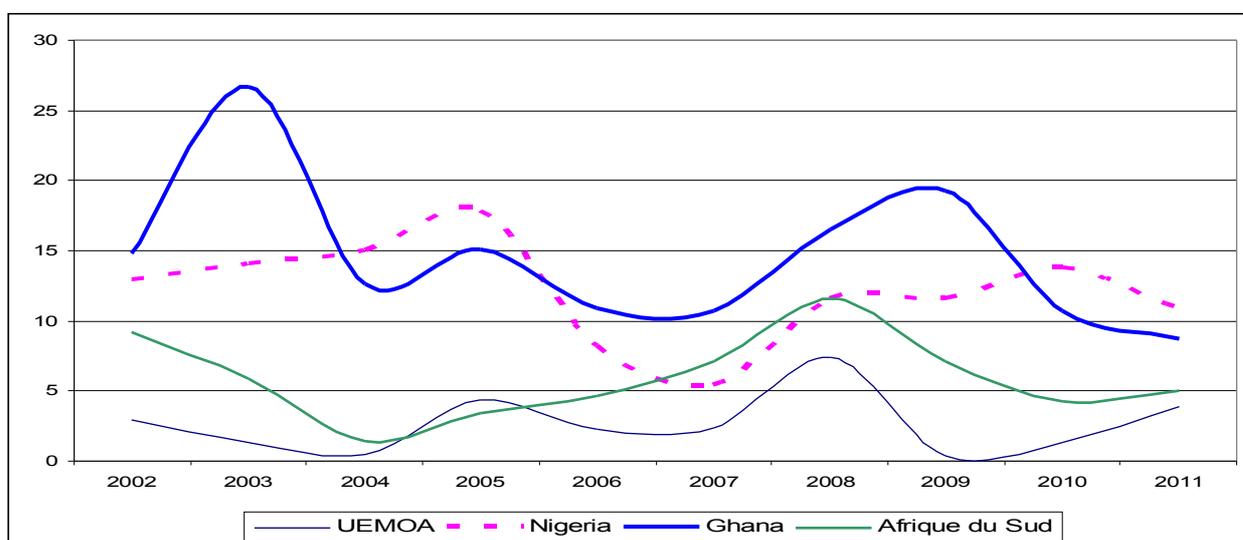
Tableau 4 : Ecart d'inflation entre l'UEMOA et les groupes de partenaires sur la période 2002-2011

	Variations en moyenne annuelle (en %)	
	Indice composite des prix des partenaires	Indice des prix relatifs (1)
Pays industrialisés	2,0	0,7
Zone euro	2,0	0,7
Partenaires Environnants	11,5	-7,9
Pays Asiatiques	4,4	-1,6
Pays Emergents	5,0	-2,3
Pays Africains de la Zone franc	2,3	0,3
Ensemble des partenaires	4,2	-1,4

Source : BCEAO. (1) : Un signe (+) traduit le différentiel d'inflation défavorable à l'Union et (-) traduit le différentiel favorable à l'Union.

En particulier, l'écart d'inflation favorable à l'Union atteint 3,3% par rapport à l'Afrique du Sud, 9,4% par rapport au Nigeria et 11,9% par rapport au Ghana. Cet écart est le reflet de l'orientation prudente traditionnellement imprimée à la politique monétaire dans l'UEMOA et d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

Graphique 5 : Evolution de l'inflation dans l'UEMOA et dans quelques pays partenaires



Sources : BCEAO, FMI.

En effet, la masse monétaire a progressé en moyenne de 10,7% par an dans l'UEMOA contre des hausses de plus de 30% au Ghana et au Nigeria. Par ailleurs, alors que la Zone UEMOA retenait un objectif de 2% d'inflation au cours de la période 2002-2011, le Ghana et le Nigeria tablaient sur des taux d'inflation à moins de 10% et l'Afrique du Sud cible depuis 2000 un taux d'inflation compris entre 3% et 6%.

1.1.4. Evolution du TCER par pays

L'analyse par pays indique une perte de compétitivité en moyenne annuelle sur la période 2002-2011 pour tous les Etats de l'UEMOA à l'exception du Sénégal. Les plus importantes dégradations en rythme annuel de la position concurrentielle sont observées pour le Togo (1,0%), la Côte d'Ivoire (0,7%), la Guinée-Bissau (0,5%) et le Burkina (0,4%). La perte de compétitivité est moins importante pour le Bénin (0,1%) et le Niger (0,02%). Le Sénégal a enregistré en moyenne par an sur la dernière décennie un gain de 0,1%.

Tableau 5 : Pertes ou gains de compétitivité en moyenne annuelle par pays sur la période 2002-2012 (en pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice des prix des partenaires	5,2	3,1	4,0	4,1	2,7	4,4	3,6	4,0	4,2
Indice national des prix	2,8	2,6	2,9	2,5	2,5	2,4	2,0	2,9	2,7
Indice des prix relatifs (1)	-2,3	-0,5	-1,0	-1,4	-0,2	-1,9	-1,5	-1,0	-1,4
Indice des TCEN (2)	2,4	0,9	1,8	1,9	0,8	2,0	1,4	1,9	1,9
Indice des TCER (3)	0,1	0,4	0,7	0,5	0,6	0,02	-0,1	1,0	0,5

Source : BCEAO.

(1) : Un signe (+) traduit le différentiel d'inflation défavorable à l'Union et (-) traduit le différentiel favorable à l'Union

(2) : Taux de change effectif nominal. Un signe (+) pour la dépréciation des monnaies des partenaires et un signe (-) pour l'appréciation

(3) : Taux de change effectif réel. Un signe (+) traduit la perte de compétitivité et (-) traduit le gain de compétitivité

Le niveau relativement élevé de la dégradation de la position concurrentielle au Togo et en Côte d'Ivoire par rapport aux autres pays de l'Union est imputable à leurs contre-performances en matière d'inflation. En effet, ces pays ont enregistré les plus fortes hausses des prix de l'Union au cours des dix dernières années, en rapport notamment avec les crises socio-politiques. Par ailleurs, En Côte d'Ivoire, la perte de compétitivité est à mettre en rapport avec le poids important des exportations vers les Etats-Unis (environ 7%, contre moins de 4% pour les autres pays), dont la monnaie s'est dépréciée vis-à-vis de l'euro.

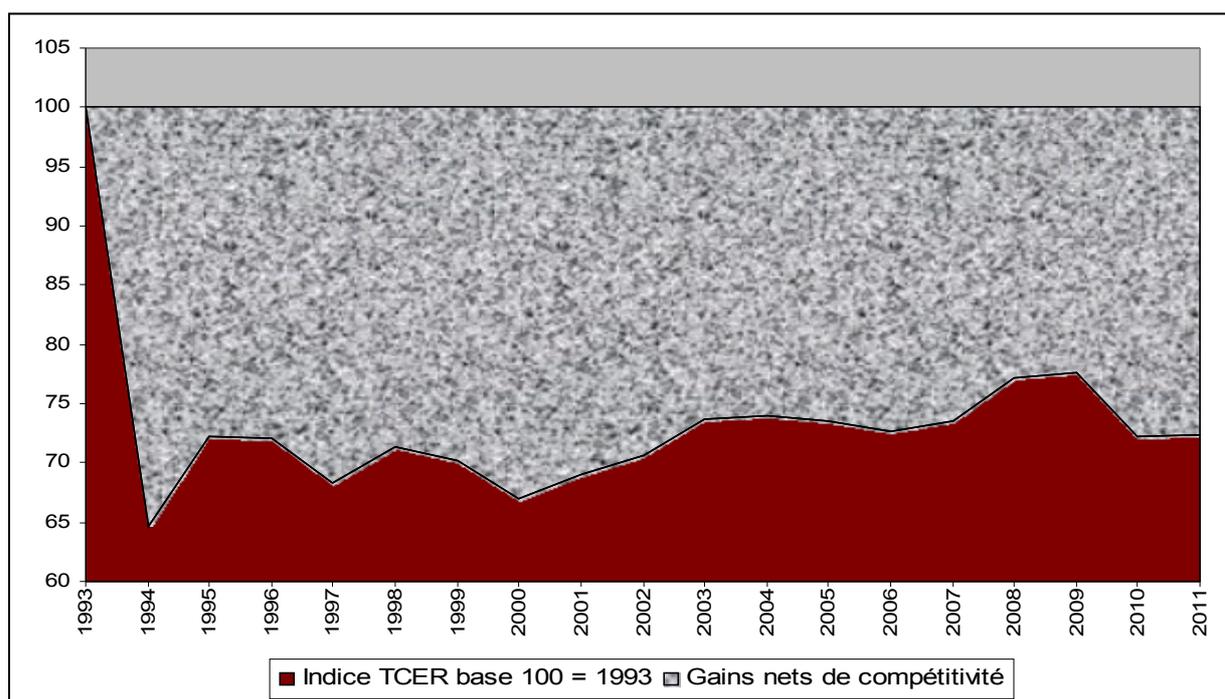
Au Bénin et au Niger, la dégradation de la position induite par la dépréciation de la monnaie des partenaires, est limitée par la hausse plus importante des prix chez les partenaires, notamment le Nigeria, avec lequel les échanges sont importants.

Le gain de compétitivité enregistré au Sénégal s'explique par les performances réalisées par ce pays en terme d'inflation. En effet, le taux d'inflation moyen annuel sur la période 2002-2011 est ressorti à 2,0%, soit le niveau le plus faible de l'Union. Ce niveau relativement faible de la hausse des prix est lié à l'impact limité des chocs d'offre locale de céréales sur les prix domestiques dans ce pays. En effet, les fréquentes baisses de la production dans l'Union ayant induit de fortes hausses des prix dans les autres pays, ont eu une incidence limitée au Sénégal où les niveaux des prix des céréales locales (mil, maïs, etc.) restent élevés mais quasi-constants³. En outre, ces céréales locales ont un poids relativement faible dans le panier de la ménagère au Sénégal.

1.1.5. Cumul des gains et pertes de compétitivité de l'Union depuis le changement de parité

En dépit de la dégradation de la position concurrentielle observée sur les dix dernières années, l'Union a conservé l'essentiel des acquis du changement de parité intervenu en janvier 1994. En effet, par rapport au niveau atteint en 1994, l'Union a conservé un gain net de compétitivité de 27,6%, vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires, contre 35,3% à fin 1994 et 30,9% en 2001. Le gain net de compétitivité à fin 2011 est en un recul de 3,4 points sur les dix dernières années et de 7,7 points de pourcentage par rapport à 1994. Ainsi, 78,1% des gains conférés par le changement de parité demeurent à fin décembre 2011.

Graphique 6 : Evolution du TCER base 100 = 1993



Source : BCEAO.

Le cumul de gains de compétitivité le plus important (54,8%) est observé vis-à-vis des Etats environnants de l'Union, en dépit notamment de la dévaluation compétitive de la monnaie nigériane en 1995. En effet, le taux de change dollar/naira est passé de 20 à 80 en 1995, soit une dépréciation du naira de 75%.

³ A titre d'exemple, le prix du sac de 100 kg de mil est resté autour de 25.000 FCFA au Sénégal. Dans les autres pays, il est passé d'une moyenne de 16.000 FCFA en 2002 à 20.000 FCFA en 2011.

Par pays, le Togo se distingue avec un cumul de gains de compétitivité depuis la dévaluation relativement faible de 10,7%. Le faible gain de compétitivité du Togo est imputable aux difficultés rencontrées par ce pays dans la maîtrise des prix intérieurs, au lendemain du changement de parité intervenu en janvier 1994. En effet, l'inflation cumulée sur la période 1994-1995 a atteint 83,7% pour le Togo, soit deux fois plus que la moyenne observée dans les autres pays. Par ailleurs, la mise en place du TEC à la fin des années 1990 s'était également traduit par une hausse de la fiscalité et des prix intérieurs dans ce pays.

Tableau 6 : Cumul des gains de compétitivité depuis la dévaluation du FCFA en 1994

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Pays industrialisés	-5,5	-24,2	-15,8	-	-26,7	-14,4	-30,0	-8,7	-18,7
Zone euro	-5,6	-25,5	-16,5	-	-25,9	-15,9	-30,5	-7,6	-19,3
Partenaires Environnants	-51,1	-44,5	-50,7	-	-47,1	-60,8	-59,0	-29,1	-54,8
Pays Asiatiques	-18,1	-38,5	-27,5	-	-29,0	-28,3	-39,9	-4,5	-29,5
Pays Emergents	-19,3	-36,9	-31,2	-	-29,2	-22,0	-33,9	-11,0	-27,8
Pays Africains de la Zone franc	11,7	-11,3	16,8	-	-3,8	-1,1	-14,0	7,9	-0,5
Ensemble des partenaires	-23,4	-24,2	-21,8	-	-27,8	-27,7	-32,4	-10,7	-27,6

Source : BCEAO.

(-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité

1.2. Taux de change d'équilibre dans l'UEMOA

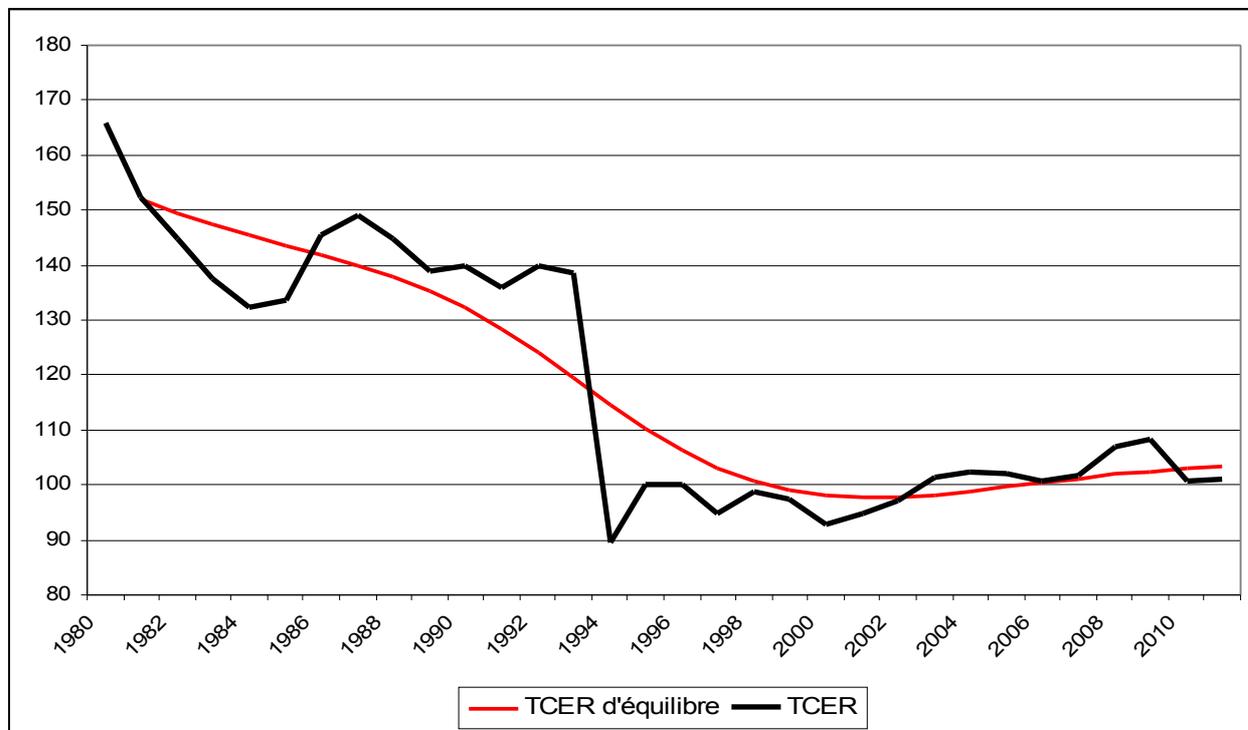
Au cours des dix dernières années, la problématique d'une surévaluation du franc CFA s'est souvent posée dans les phases de forte hausse du taux de change euro/dollar. L'examen de cette question passe par une évaluation du niveau d'équilibre du taux de change.

En effet, le niveau du taux de change effectif réel doit être égal ou le plus proche possible de sa valeur d'équilibre. Celle-ci est définie comme le taux de change réel qui permet d'atteindre simultanément les équilibres interne et externe. Toutefois, les mauvaises performances macroéconomiques ou l'influence de facteurs exogènes peuvent être à l'origine d'écarts persistants entre le taux de change réel et son niveau d'équilibre. Ces écarts sont appelés mésalignements de taux de change et sont supposés exprimer une surévaluation ou une sous-évaluation du taux de change réel.

L'approche méthodologique retenue par la BCEAO pour le calcul du TCER d'équilibre est basée sur la relation entre le taux de change effectif réel par les fondamentaux de l'économie. Le taux de change effectif d'équilibre est ensuite déterminé à partir des valeurs d'équilibre (filtre) des variables explicatives. Les variables retenues sont : le produit intérieur brut réel par tête, la consommation publique rapportée au produit intérieur brut, le taux d'investissement, les termes de l'échange et le degré d'ouverture.

Les résultats montrent qu'au cours de la dernière décennie, le taux de change effectif réel de l'Union est globalement en phase avec son niveau d'équilibre. En effet, il n'y a pas d'écart significatif et persistant entre les deux grandeurs.

Graphique 7 : Evolution du TCER et du TCER d'équilibre



Source : BCEAO.

Les mésalignements du TCER les plus importants ont été atteints en 2008 (4,9%) et en 2009 (5,5%). Ils sont liés à la hausse de l'euro par rapport au dollar, le taux de change euro dollar ayant atteint le seuil de 1,60 en 2008.

Tableau 7 : Mésalignement du TCER de 2002 à 2011 (en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
taux de change euro/dollar	0,95	1,13	1,24	1,24	1,26	1,37	1,47	1,39	1,33	1,39
TCER	2,3	4,3	0,3	-0,5	-1,4	1,2	5,1	0,5	-6,9	0,2
TCER d'équilibre	0,0	0,4	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4
Mésalignement	-0,5	3,4	3,8	2,4	0,2	0,6	4,9	5,5	-2,3	-2,2

Source : BCEAO.

Encadré 3 : les approches d'analyse du taux de change : la viabilité externe

Le Fonds Monétaire International (FMI) a développé de nouvelles approches d'analyse des taux de change basées essentiellement sur l'évolution du compte courant. Cette orientation découle, d'une part, de la priorité accordée à l'analyse de la viabilité extérieure et, d'autre part, de l'importance des taux de change dans le processus d'ajustement des déséquilibres externes.

Deux méthodes peuvent être énumérées à cet égard : l'approche macroéconomique de la balance des paiements et l'approche de l'analyse de la viabilité externe. L'approche macroéconomique consiste à calculer la différence entre la projection tendancielle du compte courant et une valeur d'équilibre de ce compte estimée par des techniques économétriques à partir d'une relation entre le solde courant et les fondamentaux de l'économie. Le réajustement du taux de change qui permet d'annuler cet écart est alors déterminé, en utilisant les élasticités du compte courant au taux de change.

L'approche par la viabilité externe est basée, pour sa part, sur le calcul de l'écart entre le solde courant tendanciel et celui qui permettra de stabiliser la position extérieure globale nette du pays à une norme souhaitée. A l'instar de l'approche macroéconomique, cet écart est traduit en termes de degré de mésalignement du taux de change en utilisant les élasticités du compte courant par rapport au taux de change.

L'approche par la viabilité externe s'appuie ainsi moins sur les techniques économétriques et la disponibilité de longues séries que sur quelques hypothèses sur les projections des principales variables économiques, notamment le taux de croissance et l'inflation. Ce faisant, elle est apparue pour le FMI plus facile à mettre en application dans les pays en développement comme ceux de l'Union, en raison des problèmes de disponibilité de séries statistiques fiables. L'approche macroéconomique a été testée principalement sur les pays développés et émergents.

Les estimations par les méthodes économétriques effectuées par le FMI, situent le TCER de l'UEMOA entre 0,7% et 2,7% au-dessus de son niveau d'équilibre au cours des dix dernières années.

1.3. Le ratio d'investissement relatif

Le ratio d'investissement relatif d'un pays est le taux d'investissement domestique, rapporté à celui des principaux pays concurrents, exprimé en pourcentage. Le taux d'investissement est défini par le rapport entre la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) en terme réel et le PIB réel.

Une hausse du ratio d'investissement relatif dans un pays donné reflète une progression plus importante des efforts d'investissement domestique comparativement aux pays concurrents. Ce faisant, à moyen et long terme, l'économie concernée assure les bases d'une progression plus marquée de sa productivité et de sa compétitivité par rapport aux pays concurrents.

Pour que la hausse du ratio d'investissement relatif se traduise par un gain relatif de compétitivité, le pays domestique doit assurer un niveau d'efficacité marginale du capital comparable à celui de ses principaux concurrents. Cependant, il convient de s'interroger sur l'efficacité des investissements dans les pays de l'Union par rapport à celle des partenaires. A cet égard, l'évolution de l'ICOR⁴ qui mesure l'efficacité marginale du capital peut aider à affiner l'analyse du ratio d'investissement relatif. Dans les pays où l'ICOR est élevé, l'effort d'investissement à faire pour atteindre un niveau de croissance donné est relativement plus important. Le ratio d'investissement relatif pourra donc être inférieur à 100, sans que la compétitivité ne soit affectée.

4 Incremental Capital Output Ratio. Il s'obtient en faisant le rapport de l'investissement à la variation de la production. Il correspond à l'inverse de la productivité de l'investissement.

Dans les pays de l'UEMOA⁵, l'ICOR est estimé entre 5 et 7⁶. L'efficacité marginale du capital est plus faible dans l'UEMOA que dans la majorité des pays émergents et des pays industrialisés (cf. tableau ci-après). Aussi, le ratio d'investissement relatif doit être supérieur à 100 en moyenne pour améliorer significativement la compétitivité.

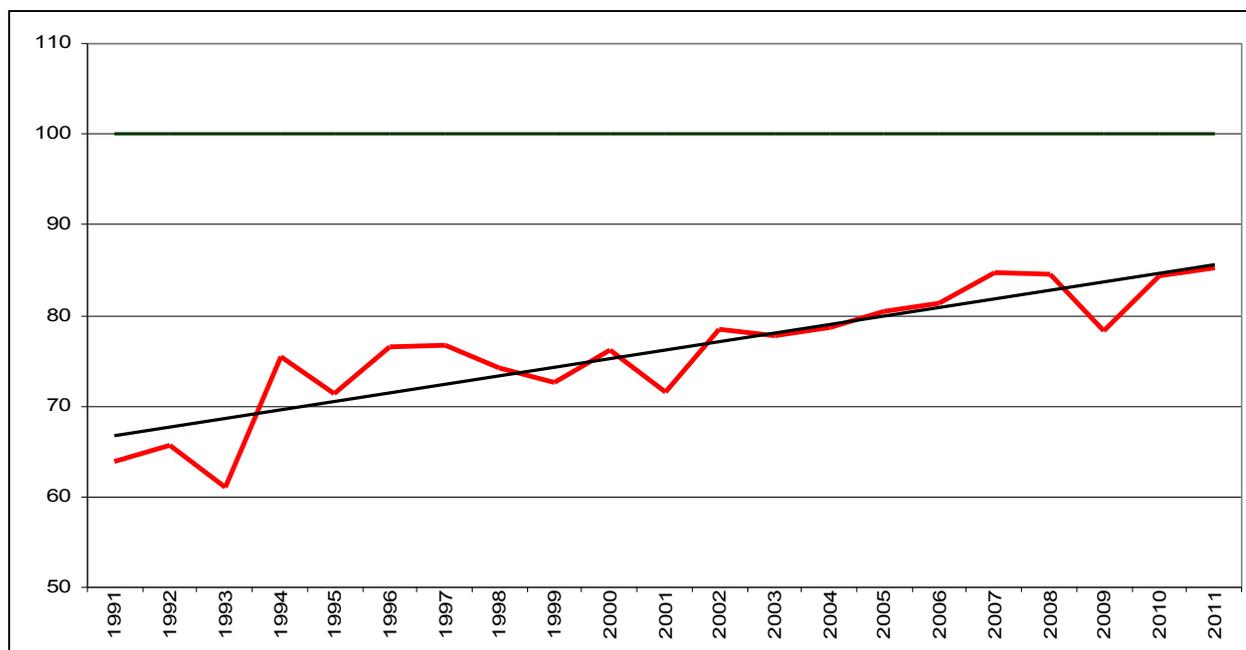
Tableau 8 : Efficacité marginal du capital dans l'UEMOA et dans les pays partenaires

	UEMOA	Tunisie	Chine ⁷	Egypte	Thaïlande
ICOR	entre 5 et 7	4,2	3,9	3,9	5,7
Efficacité marginal du capital en %	entre 15 et 20%	23,8	25,6	25,64	17,5

Sources : BCEAO, MINEFI -DREE.

Sur la période 2002-2011, le ratio d'investissement relatif de l'UEMOA est demeuré inférieur à 100 (cf. graphique ci-après). Cette situation montre que le taux d'investissement de l'Union est resté plus faible que celui de ses principaux pays concurrents. Il s'est situé en moyenne sur la période à 17,2% pour l'UEMOA contre 21,4% pour les pays concurrents. Toutefois, il convient de noter l'orientation haussière du ratio d'investissement relatif au cours de la dernière décennie. En effet, comparé au niveau de 2001, il a progressé de 11,8 points de pourcentage en 2011.

Graphique 8 : Evolution du ratio d'investissement relatif dans l'UEMOA (en point de %)



Source : BCEAO.

5 BCEAO (2002), « Croissance soutenue et financement de l'activité économique dans les Etats membres de l'UEMOA à l'horizon 2007 : Stratégie macroéconomique et sectorielle. ». Dakar : Direction de la Recherche et de la Statistique, mai.

6 Selon le rapport sur le développement des pays de l'UEMOA de la BOAD, l'ICOR est estimé à 3,6% au Bénin, 5,5% au Burkina, 3,8% en Côte d'Ivoire, 7,1% en Guinée-Bissau, 5,9% au Mali, 5,4% au Niger, 5,6% au Sénégal et 8,7% au Togo.

7 Suchitra Sengupta (2001), Approach Paper to the Tenth Five Year Plan, volume 1 - juillet.

L'analyse par pays montre que seuls le Mali et le Niger ont un ratio d'investissement supérieur à 100 et le Burkina a un ratio proche de 100. Ce constat reflète les efforts réalisés en matière d'investissements publics, notamment dans le cadre des grands travaux entrepris par ces Etats et l'afflux d'investissement dans le secteur minier qui a connu un essor dans ces pays.

Sur les dix dernières années, le ratio d'investissement relatif a progressé au Niger (+78,6 points), au Mali (+37,6 points) au Burkina (34,8 points) et en Guinée-Bissau (+15,9 points). En revanche, il enregistre un repli au Sénégal (-15,7 points), au Bénin (-6,9 points), au Togo (-6,6%) et en Côte d'Ivoire (-2,0 points).

Tableau 9 : Evolution du ratio d'investissement relatif des économies des pays de l'Union (en %)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
1991	66,7	88,5	41,7	30,3	114,7	44,7	81,7	82,3	66,1
2001	85,3	59,1	47,5	32,3	122,1	60,8	106,1	73,1	71,8
2011	78,4	93,9	45,6	48,2	159,7	139,4	90,5	66,5	83,6
Ecart 2001 par rapport à 1991 (en point)	18,7	-29,4	5,9	2,0	7,4	16,1	24,4	-9,1	5,8
Ecart 2011 par rapport à 2001 (en point)	-6,9	34,8	-2,0	15,9	37,6	78,6	-15,7	-6,6	11,8

Source : BCEAO.

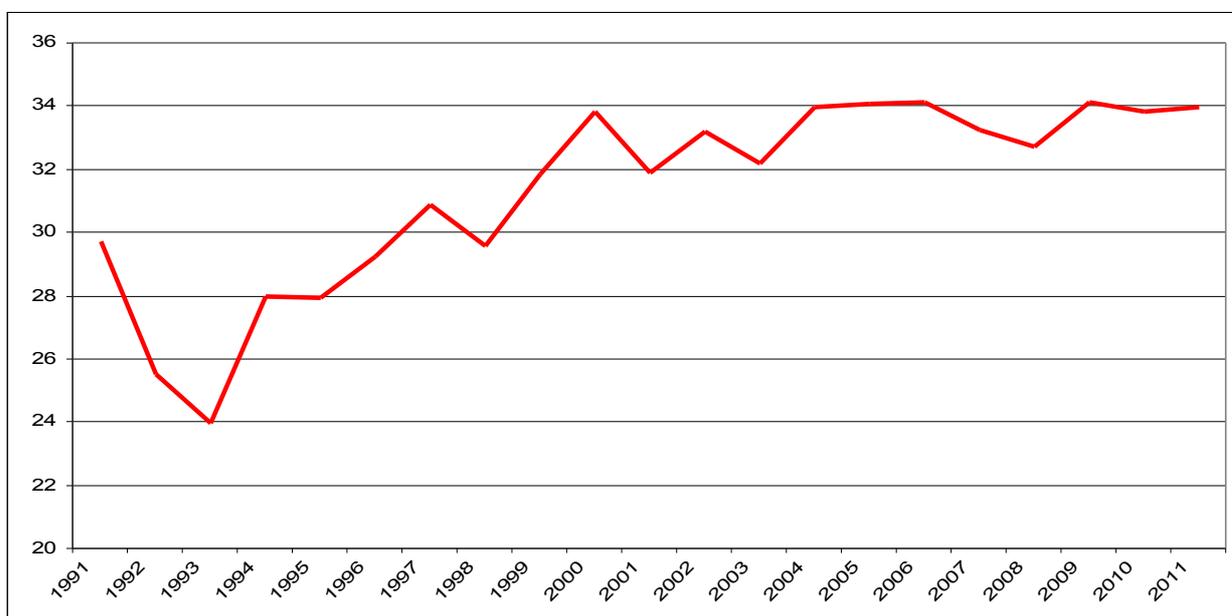
II – EVALUATION DES PERFORMANCES DU COMMERCE EXTERIEUR

Les indicateurs de performance du commerce extérieur, utilisés pour l'analyse, sont le taux d'exportation et le taux de pénétration étrangère.

2.1 – Le taux d'exportation

Le taux d'exportation est la part du volume des exportations dans le Produit Intérieur Brut réel (PIB). Il représente la proportion du PIB consacrée à la satisfaction de la demande étrangère. Sa progression indique généralement que le pays dispose d'une position concurrentielle favorable. En effet, une progression (un repli) du taux d'exportation pourrait résulter d'une hausse (une baisse) des parts de marchés à l'étranger. A cet égard, il constitue un indicateur de résultat de compétitivité.

Graphique 9 : Evolution du taux d'exportation (en pourcentage)



Source : BCEAO

Après une tendance haussière sur la période 1994-2000, le taux d'exportation dans l'UEMOA n'a pas sensiblement évolué au cours de la décennie 2002-2011. En effet, il est ressorti autour de 33,0% sur cette période. Cette atonie du taux d'exportation reflète l'absence de changements qualitatifs majeurs dans la structure des exportations de l'Union. Celles-ci restent en effet dominées par les produits primaires.

Le taux d'exportation des Etats membres de l'UEMOA a progressé de 2,1 points de pourcentage, au cours des dix dernières années. L'analyse par pays montre que des performances ont été enregistrées sur la période au Burkina (+12,4 points), au Niger (+11,3%), au Togo (+11,2%) et en Côte d'Ivoire (+10,4%). Dans la plupart de ces pays, l'augmentation des taux d'exportation est liée au dynamisme du secteur des industries extractives dans un contexte de hausse des cours. Elle résulte également de l'essor dans certains secteurs agricoles, notamment le coton au Burkina et au Togo ainsi que le café et le cacao au Togo.

Au Bénin et au Sénégal, le repli du taux d'exportation est imputable aux contre-performances des filières d'exportations traditionnelles (coton et arachide), dans un contexte de forte croissance économique. Au Mali, le tassement de la production d'or et les difficultés de la filière cotonnière seraient à l'origine d repli du taux d'exportation.

Tableau 10 : Evolution du taux d'exportation des Etats membres de l'Union (en %)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
2001	33,2	7,7	52,6	18,1	28,9	14,0	25,7	29,6	31,9
2011	32,4	20,1	63,0	20,8	22,7	25,3	21,6	40,8	34,0
Moyenne 1992-2001	31,4	10,4	48,4	10,7	23,6	14,0	23,4	31,3	29,3
Moyenne 2002-2011	35,3	11,5	59,2	16,6	27,6	17,8	24,4	39,9	33,5
Ecart 2011 par rapport à 2001	-0,8	12,4	10,4	2,7	-6,2	11,3	-4,1	11,2	2,1
Ecart 2002-2011 par rapport à 1992-2001 (en point)	3,9	1,0	10,8	5,9	4,0	3,8	1,0	8,5	4,3

Source : BCEAO

2.2– Le taux de pénétration étrangère

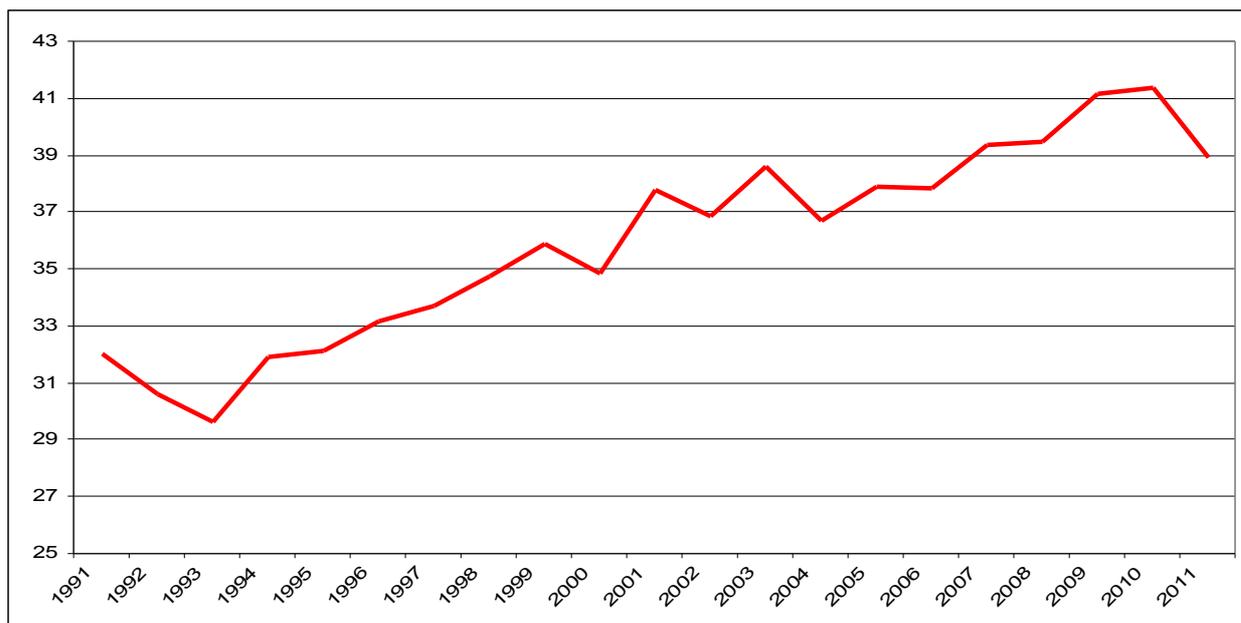
Le taux de pénétration étrangère, est le rapport entre les importations et la demande intérieure (ou absorption). Il traduit le degré de concurrence entre les producteurs nationaux et étrangers sur le marché domestique.

Une baisse de ce taux induit une amélioration de la compétitivité sur le marché intérieur, à condition qu'elle provienne d'une réduction des importations des biens de consommation. La faiblesse de ce taux pour un pays traduit une position concurrentielle favorable, acquise sur son propre marché domestique.

Le taux de pénétration étrangère des Etats membres de l'UEMOA s'est inscrit dans une tendance haussière sur la période 2002-2011. Cette évolution traduit une diminution de la part de marché domestique acquise par les entreprises locales, et donc une perte nette de compétitivité. Le taux de pénétration étrangère a progressé en moyenne de 0,3 point par an sur la période, à la suite d'une augmentation des importations de 3,0% par an supérieure à celle de la demande qui est ressortie à 2,7% par an.

La hausse du volume des importations des pays de l'Union est en liaison avec celle des produits pétroliers dans les pays de l'UEMOA, tous importateurs nets de produits pétroliers. Elle reflète également l'augmentation des importations de produits alimentaires, notamment céréaliers pour combler les déficits récurrents de la production locale observés au cours des dix dernières années. En effet, les campagnes agricoles années 2004/2005, 2007/2008 et 2009/2010 ont été marquées par une baisse sensible de la production vivrière. Par ailleurs, la dépréciation du dollar des Etats-Unis par rapport à l'euro, monnaie ancre du franc CFA, a entraîné avec elle celle des pays asiatiques, dont les produits deviennent de ce fait plus compétitifs sur le marché intérieur de l'Union, ce qui s'est traduit par la hausse des importations en provenance de ces pays (Etats-Unis, Japon, Chine, Thaïlande, etc.).

Graphique 10 : Evolution du taux de pénétration étrangère (en pourcentage)



Source : BCEAO.

L'analyse par pays, montre une contre-performance sensible des entreprises locales au Niger, en Côte d'Ivoire et au Burkina. Au Niger et au Burkina, elle résulte en partie de l'augmentation des importations, notamment de biens d'équipements dans le secteur des industries extractives. En Côte d'Ivoire, ce résultat traduit l'impact de la crise ivoirienne qui a entraîné un dysfonctionnement de l'appareil productif. Cette crise a également eu des conséquences défavorables sur la production dans certains pays limitrophes de la Côte d'Ivoire.

Tableau 11 : Evolution du taux de pénétration étrangère des Etats membres de l'Union (en %)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
2001	28,8	20,2	36,2	23,0	36,9	24,0	33,3	42,1	37,8
2011	31,0	31,4	47,5	31,0	32,1	38,8	36,0	50,7	38,9
Moyenne 1992-2001	31,1	20,8	34,8	18,8	30,6	22,7	34,9	38,1	33,4
Moyenne 2002-2011	29,4	23,8	45,2	26,2	33,7	30,1	36,6	48,2	38,8
Ecart 2011 par rapport à 2001	2,1	11,3	11,2	8,0	-4,8	14,7	2,7	8,7	1,2
Ecart 2002-2011 par rapport à 1992-2001 (en point)	-1,7	3,0	10,4	7,5	3,1	7,4	1,7	10,0	5,4

Source : BCEAO

Au total, les indicateurs de performance du commerce extérieur donnent des résultats mitigés sur les dix dernières années. En effet, pour l'Union, le taux d'exportation a peu progressé tandis que le taux de pénétration étrangère indique une détérioration de la position concurrentielle.

III – EVOLUTION DES COÛTS DES FACTEURS DE PRODUCTION

Cette section aborde l'évolution des coûts des facteurs de production. Il s'agit notamment des coûts du travail, du capital, de l'énergie, des produits pétroliers, des transports et des télécommunications. Une tendance à la baisse de ces coûts indique des conditions favorables à la réalisation de gains de compétitivité et inversement. Le niveau ou l'évolution de certains indicateurs sont comparés à ceux des pays partenaires de l'Union.

Le coût de travail évalué à partir du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) a progressé au cours des dix dernières années dans tous les pays à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal où il est resté stable. Ces deux derniers pays ont cependant le niveau de SMIG le plus élevé (autour de 36.000 FCFA). Dans les autres pays le SMIG se situe autour de 30.000 FCFA. Le niveau du SMIG dans la plupart des pays de l'Union est proche de celui observé au Ghana (environ 33.000 FCFA/mois⁸). Il est en revanche, moins important que celui observé au Nigeria (58.000 FCFA/mois⁹) et au Maroc (144.352 FCFA/mois¹⁰).

Une hausse des prix des produits pétroliers, généralisée à l'ensemble des pays de l'Union a été observée au cours de la période 2002-2011, en rapport avec les tensions sur les cours mondiaux. La progression cumulée des prix sur ces dix dernières années varie de 33,4% en Côte d'Ivoire à 91,5% au Sénégal.

Les niveaux de prix des carburants les plus faibles de l'Union sont observés au Bénin et les plus élevés au Sénégal. Les écarts de prix dans l'Union sont liés essentiellement aux taxes prélevés par les Etats. Les prix des carburants dans l'Union sont relativement plus élevés que ceux observés dans la plupart des pays africains partenaires, en particulier le Ghana et le Nigeria producteurs de pétrole.

Tableau 12 : Prix du litre de gazole en dollar US en 2010

UEMOA	France	Cap vert	Afrique du Sud	Cameroun	Thaïlande	Guinée	Maroc	Ghana	Nigeria
1,25	1,72	1,33	1,14	1,1	0,95	0,95	0,88	0,83	0,77

Source : Banque Mondiale.

Les tarifs de l'énergie électrique et des transports ont subi des hausses dans la plupart des pays de l'Union en rapport notamment avec le renchérissement des carburants. En effet, dans l'Union, la prépondérance de l'énergie électrique d'origine thermique, grosse utilisatrice de fuel comme consommation intermédiaire, a entraîné une dégradation importante de la situation financière des principales compagnies de distribution d'électricité qui a induit in fine une révision à hausse des tarifs.

Le coût de l'électricité dans l'Union est moins attractif que celui des pays africains partenaires. En effet, « les tarifs d'électricité, sur la tranche sociale dans l'UEMOA, s'élèvent en moyenne à 100 francs CFA/kWh, contre 16,7 francs CFA/kWh au Nigeria, 56,8 francs CFA/kWh au Ghana et 89,2 francs CFA/kWh au Maroc ¹¹».

8 100 Ghana cedi par mois.

9 18000 naira par mois sur 13 mois.

10 11,7 Dirhams par heure.

11 L'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED) : Une stratégie communautaire pour résorber le déficit énergétique dans les Etats membres de l'UEMOA, Banque de France, rapport annuel de la Zone franc 2010.

Les coûts de communication (téléphone et internet) ont été orientés à la baisse sur la période 2002-2012. Le secteur de la communication est devenu plus concurrentiel à la faveur de l'augmentation du nombre d'opérateurs dans l'Union. Par ailleurs, la proportion de la population abonnée à internet a doublé au cours des cinq dernières années mais reste faible à environ 0,05 abonné sur 100 personnes. En 2010, cette proportion est de 0,06 au Nigeria, 0,21 au Ghana et 1,56 au Maroc.

Tableau 13 : Evolution du coût de quelques facteurs de production dans les pays de l'UEMOA

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Smig (FCFA/mois)								
2001	25 000	28 778	36 607	15 932	24 730	18 898	36 243	13 757
2011	31 625	32 572	36 607	30 000	28 460	28 353	36 243	28 000
Variation (en %)	26,5	13,2	0,0	88,3	15,1	50,0	0	103,5
Taux d'intérêt débiteurs (en %)								
2007	10,67	9,26	6,90	10,87	9,98	11,63	6,76	10,27
2011	11,18	9,43	7,91	10,63	9,26	11,22	6,61	9,54
Variation (en point)	0,51	0,17	1,01	-0,24	-0,72	-0,41	-0,15	-0,73
Electricité moyenne tension (FCFA/Kwh)								
2001	57	110	45	-	98	80	71	58
2011	75	118	64	-	92	80	202	88
Variation (en %)	31,1	7,3	43,4	-	-5,7	0,0	185,7	51,7
Eau (FCFA/m3)								
2001	214	860	532	-	311	273	512	283
2011	307	1040	684	-	321	403	576	379
Variation (en %)	43,2	20,9	28,6	-	3,3	47,6	12,5	33,8
Esence super (CFA/litre)								
2001	320	400	580	571	416	454	449	365
2011	565	682	774	790	674	622	860	569
Variation (en %)	76,4	70,5	33,4	38,4	62,1	37,1	91,5	55,9
Fret maritime vers la France (FCFA/20')								
2001	825000	-	-	-	586 000	912500	664 425	-
2011	1200000	-	-	-	678 000	912500	720 944	-
Variation (en %)	45,5	-	-	-	15,7	0	8,5	-
Coût moyen de la communication vers les Etats-Unis (FCFA/min)								
2001	1408	885	1680,00	-	3 000	944,91	442,028	990
2011	240,00	236,00	372,00	-	315,00	944,91	135,99	990
Variation (en %)	-83,0	-73,3	-77,9	-	-89,5	0,0	-69,2	0
Coût de la communication sur GSM (FCFA/min)								
2001	218	177	-	218	-	-	228	-
2011	147	101	-	172	-	-	157	-
Variation (en %)	-32,9	-43,0	-	-21,2	-	-	-31,3	-

Sources : BCEAO, données recueillies auprès des structures officielles.

Au total, les coûts de la plupart des facteurs de production à l'exception des communications ont connu, en moyenne une hausse au cours des dix dernières années.

IV. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES DANS L'UEMOA

Cette section aborde l'environnement des affaires dans les pays de l'UEMOA. Cette évaluation prend en compte à la fois des données quantitatives (indicateurs macroéconomiques, sociaux, existence d'infrastructures, etc.) et qualitatives (niveau de la corruption, qualité des administrations et des infrastructures, etc.). L'analyse du climat des affaires s'appuie sur deux indicateurs élaborés au niveau international à savoir : « l'indice de facilité de faire des affaires » de la Banque Mondiale et l'indice de compétitivité mondiale du Forum Economique Mondiale.

4.1. L'indice de « facilité de faire des affaires ».

L'indice de « facilité de faire des affaires » du « Projet Doing Business » a été mis en place par l'International Finance Corporation (IFC) du groupe de la Banque Mondiale. Il mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 183 économies¹². Le projet collecte et analyse des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises du monde. Il a pour but d'encourager la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace.

Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1 à 183, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de « facilité de faire des affaires » signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales. L'indice de « facilité de faire des affaires » correspond à la moyenne des classements sur les 10 indices suivants : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs, paiements des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et solutions apportées à l'insolvabilité.

Les pays de l'Union se retrouvent au bas du classement de la « facilité de faire des affaires ». Cette situation montre que le climat des affaires est relativement peu favorable dans les Etats de l'Union par rapport à leurs partenaires. En particulier les pays de l'Afrique du nord et les pays limitrophes comme le Nigeria et le Ghana ont un environnement des affaires plus propice que les pays de l'UEMOA.

Toutefois, des efforts sensibles d'amélioration ont été observés entre 2006 et 2011 au Mali et au Burkina qui ont gagné respectivement 18 et 20 places au classement. Cette évolution montre que ces pays ont mis en place au cours de la période susmentionnée plusieurs réformes pour améliorer le climat des affaires. En revanche, le classement de la « facilité de faire des affaires » s'est détérioré dans les autres pays de l'Union, en particulier au Bénin et en Côte d'Ivoire.

¹² Le premier rapport Doing Business, publié en 2003, portait sur cinq indicateurs dans 133 pays. Celui de 1997 a retenu 175 pays et le rapport de 2011 couvre dix indicateurs dans 183 pays.

Tableau 14: Evolution du classement des pays selon l'indicateur de « facilité de faire des affaires »

	2006	2011	variation
	(a)	(b)	(b-a)
Etats-Unis	3	4	1
France	47	26	-21
Afrique du Sud	28	36	8
Tunisie	77	40	-37
Ghana	102	60	-42
Maroc	117	115	-2
Nigeria	109	133	24
Mali	166	148	-18
Burkina	171	151	-20
Sénégal	152	157	5
Cameroun	147	165	18
Togo	154	158	4
Côte d'Ivoire	156	170	14
Niger	170	172	2
Bénin	139	173	34
Guinée-Bissau	173	181	8
Nombre de pays classés	175	183	-

Source : Doing Business . La différence (b-a) est à interpréter avec précaution compte tenu de l'augmentation du nombre de pays.

4.2. L'indice de compétitivité mondiale

L'indice de compétitivité mondiale (GCI¹³) est élaboré par le Forum Economique Mondial. Il repose sur le fait que « plus une économie est compétitive, plus elle est à même d'améliorer le revenu de sa population ».

Le GCI prend en compte douze (12) piliers qui agissent sur le niveau de la compétitivité des économies. Il s'agit du fonctionnement des institutions publiques et des entités privées (pilier 1), des infrastructures (pilier 2), de la stabilité macro-économique (pilier 3) et d'une main d'œuvre en bonne santé et alphabétisée (pilier 4). La compétitivité dépend également de l'enseignement supérieur et de la formation (pilier 5), de l'efficacité des marchés des produits (pilier 6), du bon fonctionnement du marché du travail (pilier 7), de la sophistication des marchés financiers (pilier 8), de la taille du marché intérieur ou extérieur (pilier 10) et de la capacité à tirer parti des technologies existantes (pilier 9). L'indicateur retient enfin la capacité à produire des biens nouveaux et différents grâce à la mise en œuvre des processus les plus sophistiqués (pilier 11) et l'innovation (pilier 12).

13 Global Competitiveness Index.

La spécificité de l'indice de compétitivité mondiale est la prise en compte du stade de développement des pays dans la mesure de la compétitivité. Ainsi, une pondération plus importante sera accordée au quatre (4) premiers piliers, dans les pays en développement, notamment ceux de la Zone UEMOA. En revanche, dans les pays développés où les infrastructures et la gouvernance sont relativement satisfaisants, la pondération de l'Indice sera plus importante pour les deux derniers piliers traitant des sources d'innovation et de sophistication.

Sur la base du GCI, le niveau de compétitivité des économies de l'Union¹⁴ est plus faible que celui de leurs partenaires de l'Afrique du Nord et des pays asiatiques. Par ailleurs, globalement, la compétitivité des économies de l'Union ne s'est pas améliorée au cours des quatre dernières années.

Le niveau de compétitivité des économies de l'UEMOA est comparable à celui des autres pays de l'Afrique Subsaharienne. En effet le score en matière de compétitivité des pays de l'Union retenus est de 3,5 identique à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne. Le Mali et le Burkina sont les deux pays de l'Union les moins bien classés, compte tenu des leurs faibles performances en matière de santé, d'alphabétisation, d'enseignement supérieur et de formation.

Tableau 15 : Indice de compétitivité mondiale

	Score (entre 1 et 7)		Rang (*)	
	2008-2009	2010-2011	2008-2009	2010-2011
Chine	4,7	4,8	30	27
Tunisie	4,6	4,7	36	32
Inde	4,3	4,3	50	51
Maroc	4,1	4,1	73	75
Bénin	3,6	3,7	106	103
Sénégal	3,7	3,7	96	104
Ghana	3,6	3,6	102	114
Nigeria	3,8	3,4	94	127
Côte d'Ivoire	3,5	3,3	110	129
Mali	3,4	3,3	117	132
Burkina	3,4	3,2	127	134

Source : Forum Economique Mondiale. (*) Sur 139 pays en 2011 et sur 134 en 2009.

Au total, les deux indicateurs ci-après montrent que l'environnement des affaires est moins propice au développement des entreprises dans l'UEMOA par rapport à ses partenaires. Par ailleurs, la compétitivité ne s'est pas améliorée dans la majorité des pays de l'Union. Cette situation interpelle les Etats pour le renforcement des cadres réglementaires, des infrastructures, etc. en vue d'instaurer un climat des affaires plus sain.

14 Seuls cinq pays de l'Union sont classés.

CONCLUSION

Appréciée de manière globale, à partir de l'évolution du taux de change effectif réel, la compétitivité globale des économies de l'Union Monétaire s'est détériorée au cours de la période 2002-2011, en rapport avec la dépréciation des monnaies des pays partenaires sur les dix dernières années, dont l'impact a été atténué par un différentiel d'inflation favorable à l'UEMOA vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires.

Toutefois, le ratio d'investissement relatif s'est accru au cours des dix dernières années, indiquant une progression des efforts d'investissement dans l'UEMOA, en rapport notamment avec l'afflux d'investissement dans le secteur minier et la conduite de grands chantiers dans plusieurs pays. Toutefois, le ratio d'investissement relatif de l'UEMOA est demeuré inférieur à 100, traduisant un taux d'investissement de l'Union plus faible que celui de ses principaux partenaires.

En matière de performance du commerce extérieur, la dernière décennie a été marquée par une faible augmentation du taux d'exportation qui est passé de 31,9% en 2001 à 34,0% en 2011. Cette relative atonie du taux d'exportation dans l'Union reflète l'absence de changements qualitatifs majeurs dans la structure des exportations de la Zone, qui restent dominés par des produits primaires.

La dégradation de la position concurrentielle observée au niveau du taux de change effectif réel est confirmée par l'évolution du taux de pénétration étrangère qui a affiché une progression de 0,3 point de pourcentage en moyenne par an. Ce résultat traduit une augmentation de la part du marché dans l'Union acquise par les entreprises étrangères, et donc une perte nette de compétitivité sur le marché intérieur des pays de l'Union.

Les évolutions observées au niveau des coûts de facteurs de production ne sont également pas de nature à accroître le niveau de la compétitivité des économies de l'UEMOA. En effet, les coûts des principaux facteurs de production ont augmenté sur les dix dernières années. En particulier, les coûts des produits pétroliers et de l'électricité se sont accrus et sont plus élevés que ceux des principaux partenaires africains de la région. L'examen des indicateurs de compétitivité élaborés au niveau international montrent des performances plus faibles des économies de l'Union par rapport à celles de leurs principaux partenaires en termes d'environnement des affaires.

Ces résultats mitigés au cours des dix dernières années montrent les défis à relever pour améliorer la compétitivité des économies de l'Union. Ainsi, en termes de compétitivité-prix, compte tenu de l'ancrage du franc CFA à l'euro, il convient de poursuivre les actions visant une maîtrise de l'inflation pour contenir l'impact de la dépréciation des monnaies des partenaires de l'Union. Pour la compétitivité du commerce, des efforts importants sont nécessaires, notamment en termes de qualité des produits, de diversification de la base de production, d'innovation technologique et de diminution des coûts de transactions. Par ailleurs, les faibles progrès enregistrés au cours de la dernière décennie interpellent les États sur le renforcement des cadres réglementaires et l'instauration d'un climat d'affaires plus sain en vue de rendre la Zone plus attractive et augmenter le potentiel de croissance et réduire in fine la pauvreté.

ANNEXES

Tableau 1 : BENIN - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	3,5	6,6	5,1	5,3	5,2	7,3	4,0	3,8	6,4	4,0	5,4	5,8
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	0,6	-2,5	-2,5	-3,6	-4,1	-1,8	-0,2	-2,4	1,4	-3,4	-3,1	-2,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-4,4	4,7	3,7	11,4	6,0	0,3	-0,8	2,5	2,7	4,3	-5,8	1,0
Indice des taux de change effectifs réels	-3,8	2,1	1,1	7,3	1,6	-1,5	-1,0	0,0	4,1	0,7	-8,7	-1,9
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,2	2,3	2,0	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	2,9	0,3	1,6	2,6
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	2,0	1,7	0,4	-0,6	-1,2	3,2	1,8	-0,7	4,9	0,1	0,5	0,1
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,3	0,2	0,6	2,5	0,5	0,1	0,2	1,0	1,7	0,3	-1,3	-0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-0,4	1,9	1,0	1,9	-0,7	3,3	2,0	0,2	6,7	0,4	-0,8	0,0
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,4	2,2	2,1	2,1	2,0	1,8	1,8	3,1	0,2	1,5	2,5
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	2,0	1,5	0,2	-0,6	-1,2	3,3	1,9	-0,5	4,7	0,2	0,6	0,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	2,0	1,5	0,2	-0,6	-1,2	3,3	1,9	-0,5	4,7	0,2	0,6	0,2
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	7,6	18,9	12,5	14,1	14,3	16,9	8,2	5,5	11,5	11,6	13,0	10,3
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	-3,2	-12,5	-9,0	-11,1	-11,7	-9,9	-4,0	-4,0	-3,3	-10,0	-9,6	-6,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	2,7	15,9	4,4	22,2	10,5	3,3	-1,5	3,6	3,3	21,5	-8,5	4,0
Indice des taux de change effectifs réels	-0,5	1,4	-4,9	8,6	-2,5	-6,9	-5,5	-0,5	-0,1	9,4	-17,3	-3,2
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	1,8	2,6	2,7	2,3	2,4	6,1	3,2	4,5	5,7	2,4	4,2	5,7
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	2,3	1,3	-0,3	-0,8	-1,5	-0,7	0,6	-3,0	2,0	-2,0	-2,0	-2,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	-12,0	1,0	5,4	15,9	9,6	-1,0	-1,2	3,4	3,3	-2,9	-8,1	0,3
Indice des taux de change effectifs réels	-10,0	2,4	5,1	15,0	8,0	-1,6	-0,6	0,3	5,4	-4,8	-9,9	-2,6
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,9	3,1	2,8	2,5	6,0	3,2	4,5	5,8	2,6	4,2	5,7
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	2,0	1,1	-0,6	-1,3	-1,6	-0,6	0,5	-3,0	2,0	-2,1	-2,0	-2,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	-12,0	2,0	6,8	14,8	9,2	-1,7	-1,4	3,4	3,6	-2,6	-8,8	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-10,2	3,2	6,1	13,3	7,4	-2,3	-0,9	0,3	5,6	-4,7	-10,6	-2,8
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	2,0	4,0	2,9	1,0	0,9	4,7	2,2	1,9	7,4	1,3	1,5	4,0
Indice national des prix	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7
Indice des prix relatifs	2,1	0,0	-0,5	0,5	0,0	0,7	1,5	-0,6	0,5	-0,8	0,6	-1,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	2,1	0,0	-0,5	0,5	0,0	0,7	1,5	-0,6	0,5	-0,8	0,6	-1,2

Source: BCEAO

Tableau 2 : BURKINA - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	3,0	4,1	3,1	3,3	2,6	3,6	2,8	2,5	5,2	1,6	2,6	3,9
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-3,2	0,7	-0,8	-1,2	-2,9	2,7	-0,4	-2,7	5,3	-0,7	-3,1	-1,1
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,4	1,7	2,0	2,8	2,2	-0,0	0,1	1,6	1,9	1,0	-2,6	0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-4,6	2,4	1,1	1,6	-0,8	2,7	-0,3	-1,2	7,3	0,3	-5,7	-0,9
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,0	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0	1,9	1,8	3,0	0,1	1,5	2,4
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-2,3	2,7	0,3	-0,1	-2,5	4,4	0,5	-2,1	7,5	0,7	-2,1	0,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,0	0,4	0,7	1,8	0,6	0,1	0,3	1,0	0,5	-0,5	-1,1	-0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-4,3	3,1	1,0	1,8	-1,9	4,4	0,8	-1,1	8,1	0,2	-3,2	0,2
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2	2,0	1,9	1,8	3,1	0,1	1,6	2,5
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-2,3	2,6	0,2	-0,1	-2,5	4,4	0,5	-2,0	7,4	0,7	-2,1	0,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-2,3	2,6	0,2	-0,1	-2,5	4,4	0,5	-2,0	7,4	0,7	-2,1	0,3
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	13,4	21,9	12,3	17,4	12,3	14,6	8,7	7,2	12,6	13,3	10,9	8,7
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-12,1	-14,0	-8,9	-13,1	-11,3	-7,2	-5,8	-7,0	-1,7	-10,9	-10,4	-5,5
Indice des taux de change effectifs nominaux	25,4	17,5	7,4	23,4	12,0	2,6	0,6	8,6	9,3	18,7	-5,6	2,7
Indice des taux de change effectifs réels	10,2	1,0	-2,2	7,3	-0,7	-4,8	-5,2	1,0	7,5	5,7	-15,4	-2,9
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	3,1	3,7	3,1	2,6	2,9	3,6	4,0	3,8	6,8	3,2	5,1	5,8
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-3,3	1,1	-0,8	-0,5	-3,2	2,7	-1,6	-4,0	3,6	-2,3	-5,4	-2,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-12,2	3,1	6,3	3,8	9,0	-1,1	-1,1	3,3	7,4	0,6	-11,4	-0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-15,0	4,2	5,5	3,2	5,4	1,6	-2,7	-0,9	11,3	-1,7	-16,2	-2,9
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	3,6	4,2	3,8	3,3	3,1	3,6	4,1	4,0	7,0	3,6	5,0	5,6
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-3,8	0,6	-1,4	-1,2	-3,4	2,7	-1,7	-4,1	3,4	-2,7	-5,3	-2,7
Indice des taux de change effectifs nominaux	-11,4	4,0	8,2	4,1	8,3	-1,6	-1,1	3,9	8,0	1,0	-11,6	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-14,7	4,6	6,7	2,9	4,6	1,0	-2,7	-0,4	11,7	-1,6	-16,3	-2,7
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	2,4	4,3	3,1	2,6	1,1	4,2	2,4	1,9	6,7	0,7	1,7	4,6
Indice national des prix	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8
Indice des prix relatifs	-2,6	0,5	-0,8	-0,6	-1,5	2,1	0,0	-2,1	3,7	0,1	-2,2	-1,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-2,6	0,5	-0,8	-0,6	-1,5	2,1	0,0	-2,1	3,7	0,1	-2,2	-1,8

Source: BCEAO

**Tableau 3 : COTE D'IVOIRE - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER
(Base 100=1996)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	3,8	5,6	4,2	4,3	3,8	5,0	3,6	3,2	5,6	2,7	3,5	4,2
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	-1,2	-1,2	-1,1	-0,9	-2,3	-1,1	-1,1	-1,2	0,7	-2,1	-1,7	0,7
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,5	3,0	3,1	6,3	3,3	0,3	0,1	1,9	2,6	3,0	-3,4	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	-2,7	1,8	2,0	5,3	0,9	-0,8	-0,9	0,7	3,3	0,8	-5,1	1,6
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,3	2,5	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	3,0	0,3	1,6	2,6
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	0,3	1,8	0,9	1,1	-0,7	1,7	0,5	-0,1	3,2	0,2	0,2	2,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,7	0,0	0,8	3,0	1,1	0,0	0,2	1,4	1,4	-0,4	-1,3	0,2
Indice des taux de change effectifs réels	-2,4	1,8	1,8	4,2	0,5	1,8	0,7	1,3	4,7	-0,2	-1,2	2,5
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,6	2,3	2,1	2,0	2,0	1,8	1,8	3,0	0,3	1,5	2,5
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	0,4	1,7	0,7	1,1	-0,6	1,9	0,7	0,1	3,2	0,2	0,2	2,4
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	0,4	1,8	0,7	1,1	-0,6	1,9	0,7	0,1	3,2	0,2	0,2	2,4
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	9,1	17,9	11,1	14,3	13,3	16,0	9,8	7,2	12,0	11,1	11,8	10,1
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	-6,0	-11,4	-7,2	-9,7	-10,5	-10,5	-6,6	-4,9	-5,1	-9,5	-9,0	-4,7
Indice des taux de change effectifs nominaux	10,4	15,2	6,4	21,8	11,5	6,0	2,0	4,7	5,5	17,6	-5,7	4,8
Indice des taux de change effectifs réels	3,7	2,0	-1,2	10,0	-0,3	-5,1	-4,7	-0,4	0,1	6,4	-14,2	-0,2
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	4,1	5,0	4,7	3,6	3,4	5,7	4,8	4,6	6,8	3,7	5,5	5,8
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	-1,5	-0,6	-1,6	-0,3	-2,0	-1,7	-2,2	-2,6	-0,5	-3,0	-3,5	-0,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-10,4	6,2	5,7	11,2	9,2	-1,2	-0,8	2,2	8,2	0,9	-10,5	1,2
Indice des taux de change effectifs réels	-11,7	5,5	4,0	10,9	7,0	-2,9	-3,0	-0,4	7,7	-2,2	-13,7	0,3
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	7,5	8,1	7,5	7,2	5,1	6,2	5,5	5,3	8,1	5,4	5,5	5,9
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	-4,6	-3,4	-4,1	-3,6	-3,5	-2,1	-2,9	-3,2	-1,7	-4,7	-3,6	-1,0
Indice des taux de change effectifs nominaux	-8,9	7,8	12,4	9,2	6,5	-3,9	-2,2	2,6	7,4	4,9	-12,0	0,3
Indice des taux de change effectifs réels	-13,1	4,1	7,8	5,3	2,8	-6,0	-5,0	-0,7	5,6	0,0	-15,1	-0,7
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	0,6	4,3	3,2	0,0	-0,6	5,1	2,2	1,5	8,8	1,3	0,9	3,0
Indice national des prix	2,5	4,4	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9
Indice des prix relatifs	1,9	0,0	-0,2	3,3	2,1	-1,2	0,3	0,4	-2,3	-0,8	0,8	1,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	1,9	0,0	-0,2	3,3	2,1	-1,2	0,3	0,4	-2,3	-0,8	0,8	1,8

Source: BCEAO

Tableau 4 : GUINEE-BISSAU - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER
(Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	2,7	3,1	3,0	2,7	2,7	3,5	4,0	4,3	5,8	3,6	5,6	5,6
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	5,8	-7,2	0,9	-6,0	-1,8	-0,1	-1,9	0,3	4,3	-6,1	-3,2	-0,5
Indice des taux de change effectifs nominaux	-6,2	2,0	3,9	9,2	4,1	-1,0	0,7	-0,4	6,6	2,0	-6,7	1,9
Indice des taux de change effectifs réels	-0,8	-5,3	4,8	2,6	2,3	-1,1	-1,2	-0,1	11,2	-4,2	-9,7	1,4
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,5	3,3	2,7	2,6	2,1	2,2	2,3	2,4	2,8	-0,2	1,5	3,1
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	5,9	-7,4	1,2	-6,0	-1,2	1,2	-0,3	2,2	7,4	-2,6	0,7	1,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,5	0,3	0,4	1,4	0,3	0,1	0,3	0,7	0,5	-0,1	-0,9	-0,3
Indice des taux de change effectifs réels	4,4	-7,2	1,6	-4,7	-0,9	1,3	-0,1	2,9	8,0	-2,7	-0,2	1,6
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,6	3,7	3,0	2,8	2,2	2,2	2,4	2,4	2,9	-0,3	1,5	3,2
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	5,8	-7,8	0,9	-6,1	-1,3	1,1	-0,4	2,2	7,3	-2,5	0,8	1,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	5,8	-7,8	0,9	-6,1	-1,3	1,2	-0,4	2,2	7,3	-2,5	0,8	1,8
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	2,9	3,9	4,0	6,7	8,8	8,9	11,7	7,8	8,4	3,3	5,8	7,8
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	5,6	-7,9	-0,1	-9,6	-7,3	-5,0	-8,7	-3,0	1,8	-5,9	-3,4	-2,5
Indice des taux de change effectifs nominaux	-0,6	7,1	9,9	11,6	10,4	13,6	10,4	-1,1	2,0	2,3	2,4	6,2
Indice des taux de change effectifs réels	5,0	-1,4	9,8	0,9	2,4	7,9	0,8	-4,0	3,8	-3,7	-1,1	3,5
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	3,1	2,9	3,1	3,1	3,3	4,4	5,1	5,0	7,5	6,9	8,8	7,3
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	5,4	-7,1	0,7	-6,4	-2,4	-1,0	-3,0	-0,4	2,7	-9,0	-6,0	-2,1
Indice des taux de change effectifs nominaux	-9,9	3,3	6,4	15,8	7,1	-2,1	0,9	-1,2	11,6	3,6	-11,2	3,4
Indice des taux de change effectifs réels	-5,1	-4,1	7,2	8,4	4,5	-3,0	-2,1	-1,6	14,6	-5,7	-16,5	1,2
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	3,8	5,6	4,2	4,3	3,8	5,0	3,6	3,2	5,6	2,7	3,5	4,2
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	4,6	-9,5	-0,3	-7,5	-2,8	-1,6	-1,5	1,4	4,5	-5,3	-1,2	0,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,5	3,0	3,1	6,3	3,3	0,3	0,1	1,9	2,6	3,0	-3,4	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	3,0	-6,7	2,8	-1,7	0,4	-1,3	-1,4	3,3	7,3	-2,5	-4,6	1,8
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	0,9	3,1	2,4	0,2	0,6	1,7	2,2	5,4	5,8	-1,9	1,3	3,5
Indice national des prix	8,6	-4,4	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1
Indice des prix relatifs	7,7	-7,3	1,5	-3,7	0,3	1,6	-0,2	-0,8	4,3	-0,9	1,0	1,5
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	7,7	-7,3	1,5	-3,7	0,3	1,6	-0,2	-0,8	4,3	-0,9	1,0	1,5

Source: BCEAO

Tableau 5 : MALI - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	2,2	3,0	2,6	2,5	2,0	3,1	2,7	2,7	4,8	0,9	2,3	3,8
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-2,9	2,1	2,3	-3,8	-5,0	3,2	-1,1	-1,3	4,2	1,5	-1,0	-0,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	-3,7	1,3	2,4	3,3	2,0	-0,5	-0,2	1,5	3,0	0,0	-3,4	-0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-6,5	3,4	4,8	-0,6	-3,1	2,7	-1,3	0,3	7,4	1,6	-4,4	-0,9
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,2	2,2	2,0	2,1	2,2	2,1	2,0	2,1	3,0	0,2	1,6	2,6
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-2,9	2,9	3,0	-3,4	-5,2	4,2	-0,5	-0,7	6,1	2,2	-0,4	0,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,3	0,1	0,7	2,4	0,7	-0,1	0,0	0,9	1,6	0,2	-1,4	0,2
Indice des taux de change effectifs réels	-5,1	3,0	3,7	-1,0	-4,5	4,1	-0,6	0,3	7,8	2,4	-1,8	0,5
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,3	2,1	2,0	2,1	2,0	1,9	1,9	3,1	0,1	1,5	2,5
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-2,7	2,9	2,9	-3,3	-5,1	4,3	-0,4	-0,5	5,9	2,3	-0,3	0,4
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-2,7	2,9	2,9	-3,3	-5,1	4,3	-0,4	-0,5	5,9	2,3	-0,3	0,4
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	3,5	5,8	5,5	5,2	6,2	7,2	6,1	4,1	6,7	4,0	5,3	4,6
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-4,1	-0,6	-0,5	-6,2	-8,8	-0,8	-4,3	-2,6	2,3	-1,6	-3,9	-1,6
Indice des taux de change effectifs nominaux	-3,7	7,2	4,2	10,8	5,3	3,3	1,6	1,7	1,6	5,4	-2,8	1,5
Indice des taux de change effectifs réels	-7,7	6,6	3,8	3,9	-3,9	2,5	-2,8	-1,0	4,0	3,7	-6,6	-0,1
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	1,2	2,3	2,0	1,8	2,5	4,5	4,2	3,7	5,9	2,6	4,5	5,2
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-1,9	2,8	2,9	-3,1	-5,5	1,8	-2,6	-2,2	3,1	-0,2	-3,2	-2,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	-12,7	2,4	4,6	14,4	10,3	-1,0	-1,5	3,6	9,1	-0,6	-10,9	-0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-14,4	5,2	7,7	10,9	4,2	0,8	-4,0	1,3	12,5	-0,8	-13,7	-2,3
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	2,4	3,2	3,6	3,4	2,7	4,5	4,3	4,2	6,7	3,5	4,5	5,3
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-3,0	1,9	1,4	-4,6	-5,6	1,8	-2,7	-2,7	2,3	-1,0	-3,2	-2,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	-11,7	5,5	10,2	9,9	8,0	-2,3	-0,8	5,2	11,1	-0,7	-12,4	-1,0
Indice des taux de change effectifs réels	-14,3	7,5	11,7	4,9	1,9	-0,5	-3,5	2,4	13,7	-1,7	-15,2	-3,1
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	4,1	2,9	2,5	1,2	3,5	2,4	2,6	6,3	0,0	1,6	4,5
Indice national des prix	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0
Indice des prix relatifs	-2,8	1,0	2,1	-3,8	-4,2	2,8	-0,9	-1,2	2,7	2,4	-0,4	-1,5
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-2,8	1,0	2,1	-3,8	-4,2	2,8	-0,9	-1,2	2,7	2,4	-0,4	-1,5

Source: BCEAO

Tableau 6 : NIGER - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	3,3	5,9	4,3	4,7	4,5	5,9	3,5	2,9	6,0	3,2	4,3	4,7
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	-0,4	-1,7	-1,5	-6,0	-4,1	1,8	-3,4	-2,7	5,0	-2,6	-3,2	-1,7
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,7	4,6	2,9	8,4	3,9	0,7	0,3	2,8	1,6	2,8	-4,0	0,6
Indice des taux de change effectifs réels	-3,1	2,8	1,3	1,8	-0,3	2,5	-3,1	0,0	6,7	0,1	-7,1	-1,1
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	1,6	1,5	1,4	1,7	1,8	1,6	1,6	1,5	2,6	-0,1	1,2	1,9
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	1,3	2,5	1,2	-3,2	-1,6	6,1	-1,6	-1,4	8,4	0,6	-0,2	1,0
Indice des taux de change effectifs nominaux	-5,1	1,6	2,0	3,8	1,1	0,4	1,3	2,6	-0,2	-2,9	-2,7	-0,7
Indice des taux de change effectifs réels	-3,8	4,1	3,2	0,4	-0,5	6,5	-0,3	1,2	8,3	-2,3	-2,9	0,2
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2	1,9	1,8	1,7	2,9	0,1	1,5	2,3
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	1,0	2,0	0,6	-3,6	-1,9	5,8	-1,8	-1,5	8,1	0,3	-0,6	0,6
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	1,0	2,0	0,6	-3,6	-1,9	5,8	-1,8	-1,5	8,1	0,3	-0,6	0,6
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	8,5	19,8	12,7	14,9	14,4	17,1	8,4	5,9	11,9	12,1	13,1	10,4
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	-5,2	-13,2	-9,0	-14,4	-12,4	-7,9	-7,7	-5,5	-0,5	-10,4	-10,7	-6,7
Indice des taux de change effectifs nominaux	5,9	16,5	4,9	22,9	10,9	3,3	-1,2	4,4	4,2	21,8	-8,3	4,0
Indice des taux de change effectifs réels	0,4	1,1	-4,5	5,2	-2,8	-4,9	-8,8	-1,3	3,6	9,1	-18,2	-3,0
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	1,8	2,2	2,5	2,2	3,2	6,8	3,9	5,2	8,3	4,7	6,1	7,0
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	1,1	1,8	0,1	-3,8	-2,9	1,0	-3,8	-4,8	2,7	-4,0	-4,9	-3,8
Indice des taux de change effectifs nominaux	-11,0	2,2	4,6	17,3	9,7	-0,8	-0,6	4,7	6,4	-0,9	-6,3	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	-10,0	4,1	4,7	12,9	6,5	0,1	-4,3	-0,3	9,3	-4,9	-10,9	-2,9
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	3,8	5,6	4,2	4,3	3,8	5,0	3,6	3,2	5,6	2,7	3,5	4,2
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	-0,9	-1,5	-1,5	-5,7	-3,5	2,7	-3,5	-3,0	5,4	-2,2	-2,5	-1,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,5	3,0	3,1	6,3	3,3	0,3	0,1	1,9	2,6	3,0	-3,4	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	-2,4	1,5	1,5	0,3	-0,3	2,9	-3,4	-1,1	8,2	0,8	-5,8	-0,3
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	2,4	4,3	2,9	2,4	1,0	4,6	2,6	1,6	7,1	0,9	1,6	4,2
Indice national des prix	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9
Indice des prix relatifs	0,5	-0,3	-0,3	-3,9	-0,8	3,1	-2,5	-1,5	3,9	-0,4	-0,6	-1,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	0,5	-0,3	-0,3	-3,9	-0,8	3,1	-2,5	-1,5	3,9	-0,4	-0,6	-1,2

Source: BCEAO

Tableau 7 : SENEGAL - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	2,9	4,0	3,4	3,5	3,5	4,2	3,3	2,9	5,1	2,2	3,6	4,1
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-2,1	-1,0	-1,1	-3,5	-2,9	-2,4	-1,2	2,9	0,7	-4,3	-2,3	-0,6
Indice des taux de change effectifs nominaux	-3,1	2,6	2,9	5,9	3,0	0,1	0,2	1,0	2,5	1,9	-3,8	0,7
Indice des taux de change effectifs réels	-5,1	1,6	1,8	2,3	0,0	-2,3	-1,0	3,9	3,2	-2,5	-6,0	0,0
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,2	2,3	2,1	2,2	2,1	2,0	2,0	1,9	3,0	0,1	1,6	2,5
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-1,4	0,7	0,3	-2,1	-1,6	-0,3	0,1	3,9	2,7	-2,4	-0,4	0,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,0	0,4	0,7	2,0	0,7	0,0	0,3	1,0	0,7	-0,6	-1,5	-0,2
Indice des taux de change effectifs réels	-3,4	1,1	1,0	-0,2	-1,0	-0,4	0,3	5,0	3,4	-2,9	-1,8	0,7
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,2	2,4	2,3	2,2	2,2	2,0	2,0	1,9	3,1	0,1	1,6	2,5
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-1,4	0,6	0,1	-2,2	-1,7	-0,3	0,1	3,9	2,6	-2,4	-0,4	0,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-1,4	0,6	0,1	-2,2	-1,7	-0,3	0,1	3,9	2,6	-2,4	-0,4	0,9
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	5,8	13,6	9,9	12,0	13,0	14,2	8,1	6,0	10,1	8,6	10,5	9,0
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-4,8	-9,4	-6,9	-10,7	-11,0	-10,9	-5,6	-0,1	-3,9	-10,0	-8,4	-5,2
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,9	13,1	8,0	19,8	10,7	4,6	1,1	2,2	2,0	15,4	-5,4	3,9
Indice des taux de change effectifs réels	-4,0	2,5	0,6	6,9	-1,5	-6,8	-4,6	2,1	-2,0	3,8	-13,3	-1,4
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	2,5	2,7	2,7	2,7	3,1	4,7	4,7	4,5	6,8	4,8	7,0	6,5
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-1,7	0,3	-0,4	-2,7	-2,5	-2,9	-2,5	1,3	-0,9	-6,8	-5,4	-2,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-10,5	3,2	5,4	15,4	7,8	-1,6	-0,5	-0,7	9,9	1,7	-11,0	2,0
Indice des taux de change effectifs réels	-12,0	3,5	5,0	12,4	5,1	-4,4	-2,9	0,6	8,9	-5,2	-15,8	-1,0
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	3,8	5,6	4,2	4,3	3,8	5,0	3,6	3,2	5,6	2,7	3,5	4,2
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-3,0	-2,5	-1,8	-4,1	-3,2	-3,1	-1,4	2,7	0,2	-4,8	-2,2	-0,7
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,5	3,0	3,1	6,3	3,3	0,3	0,1	1,9	2,6	3,0	-3,4	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	-4,4	0,5	1,2	1,9	0,0	-2,9	-1,3	4,6	2,8	-1,9	-5,6	0,2
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	1,8	3,8	3,4	0,9	0,2	4,0	2,6	1,8	7,6	1,2	1,5	3,7
Indice national des prix	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4
Indice des prix relatifs	-1,1	-0,8	-1,1	-1,0	0,3	-2,2	-0,5	4,0	-1,7	-3,4	-0,3	-0,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-1,1	-0,8	-1,1	-1,0	0,3	-2,2	-0,5	4,0	-1,7	-3,4	-0,3	-0,3

Source: BCEAO

Tableau 8 : TOGO - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	3,9	5,4	3,8	4,4	3,5	4,9	3,5	3,3	5,9	2,8	3,4	4,2
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	-2,0	-1,5	-0,7	-5,1	-3,0	1,8	-1,3	-2,3	2,7	0,9	-1,9	-0,6
Indice des taux de change effectifs nominaux	-0,9	3,6	3,9	7,0	4,3	-0,3	-0,0	3,4	3,9	2,3	-4,7	0,1
Indice des taux de change effectifs réels	-2,9	2,1	3,2	1,6	1,2	1,5	-1,3	1,0	6,7	3,2	-6,5	-0,5
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,2	2,0	2,1	2,0	2,0	1,9	1,9	2,9	0,3	1,6	2,5
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	-0,2	1,6	1,1	-2,9	-1,6	4,7	0,3	-1,0	5,7	3,4	-0,2	1,0
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,8	0,6	0,9	2,3	0,5	-0,3	0,0	1,1	1,3	-0,1	-2,2	-0,3
Indice des taux de change effectifs réels	-3,0	2,2	2,0	-0,7	-1,1	4,4	0,3	0,1	7,0	3,3	-2,4	0,7
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,4	2,2	2,1	2,1	2,0	1,8	1,8	3,1	0,3	1,6	2,5
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	-0,2	1,5	0,9	-2,9	-1,6	4,7	0,4	-0,9	5,4	3,4	-0,1	1,0
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-0,2	1,5	0,9	-2,9	-1,6	4,7	0,4	-0,9	5,4	3,4	-0,1	1,0
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	14,6	22,8	12,3	18,2	12,8	15,2	9,3	8,0	13,2	13,6	11,0	9,0
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	-11,1	-15,4	-8,2	-16,2	-11,0	-7,3	-6,5	-6,6	-3,9	-8,7	-8,6	-5,0
Indice des taux de change effectifs nominaux	30,4	17,7	8,8	24,4	12,7	3,1	1,6	9,6	10,2	18,3	-4,9	3,0
Indice des taux de change effectifs réels	16,0	-0,4	-0,2	4,2	0,3	-4,4	-5,0	2,4	5,9	8,0	-13,0	-2,1
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	0,9	2,2	2,1	1,6	2,4	5,1	3,7	3,8	5,9	2,1	3,7	5,1
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	1,0	1,7	1,0	-2,5	-1,9	1,6	-1,4	-2,8	2,7	1,6	-2,2	-1,4
Indice des taux de change effectifs nominaux	-12,5	3,2	5,4	12,9	10,8	-0,9	-1,1	5,6	6,5	-1,5	-9,6	-0,2
Indice des taux de change effectifs réels	-11,7	4,9	6,4	10,1	8,6	0,7	-2,5	2,6	9,3	0,0	-11,5	-1,7
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	3,7	5,5	4,1	4,2	3,8	5,0	3,6	3,1	5,6	2,7	3,5	4,2
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	-1,7	-1,5	-1,0	-4,9	-3,2	1,7	-1,3	-2,2	2,9	1,0	-2,0	-0,6
Indice des taux de change effectifs nominaux	-1,5	3,0	3,1	6,3	3,3	0,3	0,1	1,9	2,6	3,0	-3,4	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	-3,2	1,5	2,1	1,0	0,0	2,0	-1,2	-0,3	5,6	4,1	-5,3	0,3
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	2,5	4,2	2,6	1,8	0,8	4,8	2,8	1,5	7,8	0,4	1,4	3,5
Indice national des prix	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6
Indice des prix relatifs	-0,6	-0,3	0,4	-2,6	-0,4	2,0	-0,6	-0,6	0,8	3,3	0,0	0,1
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-0,6	-0,3	0,4	-2,6	-0,4	2,0	-0,6	-0,6	0,8	3,3	0,0	0,1

Source: BCEAO

Tableau 9 : UEMOA - Evolution des composantes de la variation de l'indice du TCER (Base 100=1996)
(Union considérée comme une entité)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble de Partenaires												
Indice composite des prix des partenaires	3,7	5,3	4,1	4,5	4,2	5,0	3,7	3,3	5,3	2,9	4,0	4,5
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	-1,8	-0,4	-1,2	-3,1	-3,6	-0,6	-1,3	-0,9	2,0	-2,4	-2,6	-0,6
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,8	3,5	3,5	7,6	4,1	0,1	-0,0	2,1	3,0	3,0	-4,4	0,8
Indice des taux de change effectifs réels	-4,6	3,1	2,3	4,3	0,3	-0,5	-1,3	1,2	5,1	0,5	-6,9	0,2
Pays industrialisés												
Indice composite des prix des partenaires	2,2	2,4	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	3,0	0,2	1,6	2,5
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	-0,4	2,5	0,8	-0,8	-1,6	2,2	0,3	0,4	4,3	0,2	-0,2	1,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	-2,5	0,2	0,8	2,7	0,9	0,0	0,2	1,2	1,2	-0,4	-1,4	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-2,9	2,7	1,7	1,8	-0,7	2,3	0,5	1,7	5,6	-0,3	-1,6	1,3
Zone Euro												
Indice composite des prix des partenaires	2,1	2,5	2,3	2,2	2,1	2,0	1,9	1,8	3,1	0,2	1,6	2,5
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	-0,3	2,4	0,6	-0,8	-1,7	2,4	0,4	0,6	4,2	0,1	-0,2	1,3
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	-0,3	2,4	0,6	-0,8	-1,7	2,4	0,4	0,6	4,2	0,1	-0,2	1,3
Pays Environnants												
Indice composite des prix des partenaires	8,5	17,8	11,4	14,2	13,5	15,9	9,0	6,5	11,6	11,0	11,9	9,9
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	-6,2	-11,0	-7,6	-11,3	-11,4	-10,0	-6,1	-3,9	-3,8	-9,6	-9,4	-5,5
Indice des taux de change effectifs nominaux	7,8	15,2	6,2	21,7	11,1	4,7	0,8	4,3	4,6	18,4	-6,5	4,3
Indice des taux de change effectifs réels	1,1	2,6	-1,9	8,0	-1,6	-5,7	-5,4	0,3	0,6	7,1	-15,3	-1,5
Pays Asiatiques												
Indice composite des prix des partenaires	2,6	3,3	3,2	2,7	2,9	5,4	4,1	4,4	6,4	3,4	5,3	5,9
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	-0,8	1,6	-0,3	-1,4	-2,3	-1,0	-1,7	-1,9	0,9	-3,0	-3,7	-1,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-11,3	3,1	5,5	13,9	9,2	-1,2	-0,9	2,3	7,0	-0,4	-9,8	0,9
Indice des taux de change effectifs réels	-12,0	4,7	5,2	12,3	6,7	-2,1	-2,6	0,4	7,9	-3,4	-13,1	-1,1
Pays Emergents												
Indice composite des prix des partenaires	4,3	4,9	4,8	4,5	3,6	5,6	4,5	4,8	7,1	4,3	5,3	5,9
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	-2,4	0,0	-1,8	-3,1	-3,0	-1,1	-2,1	-2,3	0,3	-3,8	-3,7	-1,9
Indice des taux de change effectifs nominaux	-10,5	4,9	9,3	11,7	7,7	-2,6	-1,3	2,8	7,3	1,3	-10,9	0,4
Indice des taux de change effectifs réels	-12,6	4,9	7,3	8,2	4,5	-3,7	-3,4	0,5	7,6	-2,5	-14,2	-1,6
Pays africains de la Zone franc												
Indice composite des prix des partenaires	1,0	3,6	1,9	1,7	2,9	-1,9	4,7	1,7	5,7	2,6	1,3	2,5
Indice national des prix	1,8	4,9	2,9	1,3	0,5	4,4	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Indice des prix relatifs	0,8	1,2	1,0	-0,4	-2,4	6,3	-2,3	0,7	1,6	-2,2	0,0	1,4
Indice des taux de change effectifs nominaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des taux de change effectifs réels	0,8	1,2	1,0	-0,4	-2,4	6,3	-2,3	0,7	1,6	-2,2	0,0	1,4

Source: BCEAO

Tableau 10 : Ratio d'investissement relatif des économies des pays de l'Union vis-à-vis des principaux concurrents par pays de l'Union

(en pourcentage)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	71,8	81,4	88,3	82,5	84,7	84,1	86,2	85,5	85,3	91,9	89,9	86,7	84,2	82,7	81,8	80,6	82,5	72,4	78,4
Burkina	65,5	82,5	71,6	74,3	83,1	79,8	75,7	75,4	59,1	73,9	64,2	67,7	68,8	75,8	84,9	80,0	85,2	85,0	93,9
Côte d'Ivoire	39,5	50,8	58,9	65,5	61,7	64,5	74,0	55,3	47,5	60,2	48,4	52,2	51,9	50,3	51,1	50,1	42,2	40,6	45,6
Guinée-Bissau	57,3	40,4	30,1	28,3	32,9	13,3	25,3	31,3	32,3	28,1	31,4	45,8	48,4	37,6	39,0	36,2	41,8	46,6	48,2
Mali	94,7	105,4	104,7	107,3	105,8	84,0	99,7	114,9	122,1	132,8	111,4	98,9	93,8	104,9	131,4	133,1	154,8	163,8	159,7
Niger	35,5	62,7	56,9	67,6	62,3	75,4	50,9	63,7	60,8	65,0	77,4	81,7	97,7	98,2	93,9	113,2	111,4	145,8	139,4
Sénégal	75,3	84,2	87,5	81,3	76,2	83,2	95,5	106,6	106,1	120,1	96,8	97,2	113,8	106,3	104,2	105,6	92,8	91,8	90,5
Togo	36,4	52,9	69,5	65,1	54,1	77,5	50,1	74,5	73,1	76,5	81,8	76,3	73,7	72,6	60,1	57,9	66,2	65,4	66,5
UEMOA	59,5	70,7	73,8	75,6	72,7	74,3	77,6	76,3	71,8	83,1	73,6	75,2	79,7	80,3	82,1	81,8	79,3	81,6	83,6
VARIATION																			
Bénin	2,7	9,6	6,9	-5,8	2,2	-0,6	2,1	-0,7	-0,1	6,6	-2,0	-3,3	-2,4	-1,5	-1,0	-1,2	1,8	-10,1	6,1
Burkina	-17,0	17,0	-11,0	2,7	8,8	-3,3	-4,1	-0,4	-16,3	14,9	-9,7	3,5	1,1	7,0	9,1	-5,0	5,3	-0,2	9,0
Côte d'Ivoire	-3,4	11,3	8,2	6,6	-3,8	2,8	9,5	-18,7	-7,8	12,7	-11,8	3,8	-0,4	-1,6	0,8	-1,0	-7,9	-1,6	5,0
Guinée-Bissau	3,6	-17,0	-10,2	-1,8	4,7	-19,6	12,1	6,0	1,0	-4,2	3,3	14,4	2,6	-10,9	1,5	-2,8	5,6	4,8	1,6
Mali	-14,6	10,7	-0,7	2,5	-1,5	-21,7	15,7	15,2	7,2	10,7	-21,3	-12,5	-5,1	11,1	26,5	1,7	21,7	9,0	-4,2
Niger	0,7	27,3	-5,9	10,7	-5,3	13,1	-24,6	12,8	-2,8	4,2	12,4	4,2	16,0	0,5	-4,3	19,3	-1,8	34,3	-6,3
Sénégal	-6,9	8,9	3,4	-6,2	-5,1	6,9	12,4	11,1	-0,5	14,0	-23,3	0,4	16,6	-7,4	-2,1	1,4	-12,8	-1,0	-1,4
Togo	-34,6	16,6	16,5	-4,4	-11,0	23,4	-27,4	24,4	-1,3	3,3	5,3	-5,4	-2,7	-1,0	-12,6	-2,1	8,2	-0,8	1,2
UEMOA	-6,3	11,2	3,1	1,8	-2,8	1,6	3,3	-1,4	-4,4	11,3	-9,5	1,5	4,6	0,5	1,9	-0,3	-2,5	2,3	2,0

Source : BCEAO

Tableau 11 : Taux d'investissement des économies des pays de l'Union et des principaux concurrents par pays de l'Union

(en pourcentage)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
UEMOA																			
Bénin	13,9	16,2	17,6	16,3	17,2	17,3	17,9	18,0	18,2	18,9	19,5	19,4	19,4	19,6	19,9	20,3	21,0	18,7	20,5
Burkina	18,2	23,0	20,1	20,2	21,8	20,3	18,9	18,7	14,7	17,1	17,5	19,3	19,7	21,5	24,1	23,0	22,4	22,5	24,1
Côte d'Ivoire	7,8	11,1	11,7	13,6	13,9	14,3	14,0	10,3	8,6	10,1	8,3	9,3	9,2	8,9	9,6	10,1	8,3	8,4	9,6
Guinée-Bissau	14,2	10,1	8,0	7,5	8,5	3,4	6,3	7,5	7,4	6,1	7,7	12,4	13,3	10,7	12,0	11,5	12,5	12,6	12,8
Mali	18,1	21,5	22,2	22,3	22,1	17,7	17,3	18,9	19,0	19,7	18,0	17,0	15,4	16,5	19,4	18,3	20,4	21,8	22,0
Niger	6,1	11,4	10,4	11,8	11,9	14,8	10,0	12,5	11,9	12,1	15,1	16,9	21,3	22,6	22,8	28,0	29,1	41,2	39,6
Sénégal	13,5	15,8	16,4	15,4	15,2	16,7	19,6	22,4	22,7	24,8	21,5	22,5	27,2	26,2	26,1	27,1	23,7	23,9	24,3
Togo	6,2	9,5	12,3	11,8	10,4	15,1	9,9	15,1	15,1	15,4	17,1	16,5	16,4	16,8	14,4	14,3	16,7	17,0	17,7
UEMOA	11,5	14,6	14,7	15,3	15,5	15,8	15,4	15,1	14,2	15,5	14,5	15,5	16,6	17,0	17,9	18,4	17,7	18,8	19,6
CONCURRENTS																			
Bénin	19,3	19,9	19,9	19,8	20,3	20,5	20,8	21,1	21,3	20,6	21,7	22,4	23,0	23,6	24,4	25,2	25,4	25,8	26,2
Burkina	27,8	27,9	28,0	27,2	26,2	25,4	25,0	24,8	24,8	23,2	27,2	28,5	28,6	28,4	28,4	28,8	26,3	26,4	25,6
Côte d'Ivoire	19,8	21,9	19,9	20,8	22,5	22,2	18,9	18,6	18,2	16,7	17,0	17,9	17,7	17,7	18,8	20,1	19,6	20,6	21,1
Guinée-Bissau	24,8	24,9	26,5	26,5	25,8	25,6	24,8	24,1	22,9	21,8	24,4	27,0	27,5	28,6	30,8	31,7	29,9	27,1	26,6
Mali	19,1	20,4	21,2	20,8	20,9	21,1	17,4	16,4	15,6	14,8	16,2	17,2	16,4	15,7	14,8	13,7	13,2	13,3	13,8
Niger	17,2	18,2	18,3	17,5	19,2	19,6	19,6	19,6	19,6	18,7	19,5	20,7	21,8	23,0	24,2	24,7	26,1	28,3	28,4
Sénégal	17,9	18,8	18,8	19,0	19,9	20,1	20,5	21,0	21,4	20,7	22,2	23,2	23,9	24,6	25,1	25,6	25,5	26,1	26,8
Togo	17,0	18,0	17,8	18,1	19,3	19,4	19,8	20,3	20,7	20,1	20,9	21,7	22,3	23,1	23,9	24,7	25,2	25,9	26,6
UEMOA	19,3	20,6	20,0	20,2	21,3	21,3	19,9	19,9	19,8	18,7	19,7	20,7	20,9	21,1	21,8	22,5	22,3	23,0	23,4

Source : BCEAO

Tableau 12 : Variation du taux d'investissement des économies des pays de l'Union et des principaux concurrents par pays de l'Union

(en point de pourcentage)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
UEMOA																			
Bénin	0,5	2,4	1,3	-1,2	0,9	0,1	0,7	0,1	0,2	0,7	0,6	-0,1	-0,1	0,2	0,4	0,3	0,7	-2,3	1,9
Burkina	-3,1	4,8	-2,9	0,1	1,6	-1,5	-1,4	-0,2	-4,0	2,5	0,3	1,8	0,4	1,8	2,6	-1,1	-0,5	0,0	1,6
Côte d'Ivoire	-0,7	3,3	0,6	1,9	0,3	0,4	-0,3	-3,7	-1,6	1,4	-1,8	1,1	-0,2	-0,3	0,7	0,5	-1,8	0,1	1,2
Guinée-Bissau	0,4	-4,2	-2,1	-0,5	1,0	-5,1	2,9	1,3	-0,1	-1,3	1,5	4,7	1,0	-2,6	1,3	-0,6	1,0	0,1	0,2
Mali	-1,7	3,4	0,7	0,1	-0,2	-4,4	-0,4	1,6	0,2	0,7	-1,6	-1,1	-1,5	1,1	2,9	-1,1	2,1	1,5	0,1
Niger	0,3	5,4	-1,1	1,5	0,1	2,9	-4,8	2,5	-0,6	0,2	3,0	1,8	4,4	1,3	0,2	5,2	1,1	12,1	-1,6
Sénégal	-0,5	2,3	0,6	-1,0	-0,2	1,6	2,9	2,8	0,3	2,1	-3,3	1,0	4,7	-1,1	0,0	0,9	-3,4	0,3	0,3
Togo	-5,6	3,4	2,8	-0,6	-1,4	4,6	-5,2	5,2	0,0	0,2	1,7	-0,6	-0,1	0,3	-2,4	0,0	2,4	0,3	0,7
UEMOA	-0,9	3,1	0,1	0,6	0,2	0,3	-0,4	-0,3	-0,9	1,3	-1,0	1,0	1,1	0,3	1,0	0,5	-0,8	1,1	0,8
CONCURRENTS																			
Bénin	-0,1	0,6	-0,1	-0,1	0,5	0,2	0,2	0,3	0,3	-0,8	1,2	0,7	0,6	0,7	0,7	0,8	0,3	0,4	0,4
Burkina	2,0	0,1	0,2	-0,8	-1,0	-0,8	-0,4	-0,2	0,0	-1,6	4,0	1,3	0,1	-0,2	0,0	0,3	-2,4	0,1	-0,8
Côte d'Ivoire	0,0	2,0	-2,0	0,9	1,7	-0,3	-3,3	-0,3	-0,4	-1,4	0,3	0,9	-0,2	0,0	1,1	1,3	-0,4	0,9	0,5
Guinée-Bissau	-1,0	0,1	1,5	0,0	-0,6	-0,2	-0,8	-0,7	-1,1	-1,1	2,6	2,6	0,5	1,1	2,2	0,9	-1,7	-2,9	-0,4
Mali	1,0	1,3	0,8	-0,4	0,1	0,2	-3,7	-0,9	-0,8	-0,8	1,4	1,0	-0,7	-0,7	-1,0	-1,0	-0,6	0,2	0,4
Niger	0,4	1,1	0,0	-0,7	1,6	0,5	0,0	0,0	0,0	-0,9	0,9	1,1	1,1	1,2	1,3	0,5	1,4	2,2	0,1
Sénégal	0,9	0,9	0,0	0,2	0,9	0,2	0,4	0,5	0,4	-0,8	1,6	1,0	0,8	0,7	0,5	0,5	-0,1	0,6	0,8
Togo	0,4	1,1	-0,3	0,3	1,2	0,1	0,4	0,5	0,4	-0,6	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,5	0,7	0,7
UEMOA	0,5	1,3	-0,7	0,3	1,1	0,0	-1,4	0,0	-0,1	-1,1	1,1	0,9	0,2	0,3	0,7	0,7	-0,3	0,7	0,4

Source : BCEAO

Tableau 13 : Taux d'exportation des économies des pays de l'Union

(en pourcentage)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	32,3	32,4	30,1	28,0	29,0	31,0	33,5	34,2	33,2	33,1	32,5	31,0	34,2	31,3	42,5	41,6	41,6	33,3	32,4
Burkina	9,0	12,1	11,4	8,5	12,7	15,5	9,5	9,3	7,7	9,0	8,6	10,2	7,7	9,6	10,9	9,2	13,5	15,8	20,1
Côte d'Ivoire	39,3	46,5	43,6	47,0	50,9	48,9	55,2	55,8	52,6	54,7	52,5	59,2	60,4	61,1	58,6	58,2	62,0	62,0	63,0
Guinée-Bissau	5,6	8,0	6,9	6,1	9,9	7,6	20,2	20,9	18,1	15,9	16,3	15,9	17,3	14,8	16,7	16,2	15,7	16,0	20,8
Mali	22,0	22,4	21,7	20,0	23,8	23,3	25,7	28,3	28,9	33,3	31,3	28,7	30,5	29,3	27,8	27,5	22,6	22,6	22,7
Niger	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,7	14,6	18,1	18,0	18,7	19,2	21,2	25,3
Sénégal	24,8	26,8	27,9	24,6	21,2	17,0	15,2	26,5	25,7	26,5	26,4	26,5	25,8	24,3	23,2	22,8	23,6	23,2	21,6
Togo	26,9	34,5	31,7	36,4	32,4	30,4	28,2	32,7	29,6	32,2	39,5	36,8	45,2	44,3	35,5	40,3	41,4	42,9	40,8
UEMOA	23,9	28,0	27,9	29,2	30,9	29,6	31,9	33,8	31,9	33,2	32,2	34,0	34,1	34,1	33,2	32,7	34,1	33,8	34,0
VARIATION (en point de pourcentage)																			
Bénin	2,2	0,2	-2,4	-2,1	1,0	2,0	2,5	0,8	-1,0	-0,1	-0,6	-1,4	3,2	-2,9	11,2	-0,9	0,0	-8,3	-0,9
Burkina	0,3	3,2	-0,7	-2,9	4,2	2,8	-5,9	-0,3	-1,5	1,3	-0,4	1,6	-2,5	1,9	1,2	-1,7	4,4	2,3	4,3
Côte d'Ivoire	-4,5	7,2	-2,9	3,4	3,9	-2,0	6,3	0,7	-3,2	2,1	-2,2	6,7	1,2	0,6	-2,5	-0,4	3,8	0,0	1,0
Guinée-Bissau	2,6	2,4	-1,1	-0,8	3,8	-2,3	12,6	0,6	-2,7	-2,2	0,3	-0,3	1,3	-2,5	1,9	-0,5	-0,5	0,3	4,8
Mali	2,1	0,4	-0,6	-1,7	3,8	-0,4	2,4	2,6	0,6	4,4	-2,0	-2,6	1,8	-1,2	-1,5	-0,3	-4,9	0,0	0,1
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	-0,1	3,5	-0,1	0,7	0,5	2,0	4,1
Sénégal	0,3	1,9	1,1	-3,3	-3,4	-4,1	-1,8	11,3	-0,8	0,8	-0,1	0,1	-0,8	-1,4	-1,2	-0,4	0,8	-0,4	-1,6
Togo	-4,0	7,7	-2,8	4,7	-4,0	-2,0	-2,2	4,6	-3,2	2,7	7,3	-2,8	8,4	-0,8	-8,8	4,8	1,1	1,5	-2,1
UEMOA	-1,6	4,1	-0,1	1,3	1,6	-1,3	2,3	1,9	-1,9	1,3	-1,0	1,8	0,1	0,0	-0,9	-0,5	1,4	-0,3	0,2

Source : BCEAO

Tableau 14 : Taux de pénétration étrangère des économies des pays de l'Union

(en pourcentage)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	30,4	34,0	34,6	29,3	30,6	31,1	33,2	28,7	28,8	28,3	28,4	26,0	23,9	27,4	33,8	32,5	30,4	32,0	31,0
Burkina	18,1	20,6	21,6	21,9	21,5	22,7	21,0	21,3	20,2	18,7	19,2	20,8	22,8	24,5	24,2	27,7	20,3	28,3	31,4
Côte d'Ivoire	28,1	37,3	35,0	35,2	38,1	37,4	36,2	36,2	36,2	36,3	37,4	41,4	47,4	49,6	46,6	45,7	48,2	51,8	47,5
Guinée-Bissau	16,7	16,5	15,8	15,3	17,1	16,2	23,4	22,6	23,0	20,9	21,4	22,5	23,7	24,8	30,0	29,1	28,4	30,5	31,0
Mali	25,6	32,8	32,2	28,4	30,6	29,1	30,6	31,8	36,9	32,5	35,0	31,6	32,8	34,8	34,1	38,4	29,2	36,1	32,1
Niger	17,2	23,5	23,4	24,5	23,4	24,9	21,9	26,9	24,0	23,7	23,7	25,9	27,6	26,3	27,0	31,2	37,2	39,3	38,8
Sénégal	28,6	41,9	39,7	35,1	35,8	36,2	35,8	33,5	33,3	33,1	34,8	35,3	37,1	36,2	40,2	43,0	35,1	35,2	36,0
Togo	31,4	35,6	34,7	43,4	39,2	40,6	36,7	41,2	42,1	43,5	48,7	47,5	53,5	47,7	47,1	46,4	47,0	49,4	50,7
UEMOA	29,6	31,9	32,1	33,2	33,7	34,7	35,9	34,8	37,8	36,9	38,6	36,7	37,9	37,8	39,3	39,5	41,2	41,3	38,9
VARIATION (en point de pourcentage)																			
Bénin	0,0	3,6	0,7	-5,3	1,3	0,5	2,2	-4,6	0,2	-0,5	0,1	-2,4	-2,1	3,5	6,4	-1,3	-2,2	1,6	-1,1
Burkina	-1,0	2,5	1,0	0,3	-0,4	1,2	-1,8	0,4	-1,2	-1,5	0,6	1,6	2,0	1,7	-0,2	3,4	-7,3	8,0	3,1
Côte d'Ivoire	-0,3	9,2	-2,3	0,3	2,9	-0,7	-1,2	0,1	0,0	0,0	1,1	4,0	5,9	2,2	-3,0	-1,0	2,5	3,6	-4,3
Guinée-Bissau	-4,3	-0,2	-0,7	-0,5	1,9	-0,9	7,1	-0,8	0,4	-2,1	0,5	1,0	1,2	1,1	5,2	-0,9	-0,7	2,1	0,6
Mali	-2,3	7,2	-0,6	-3,7	2,1	-1,5	1,5	1,2	5,1	-4,4	2,5	-3,4	1,2	2,0	-0,7	4,3	-9,2	6,8	-4,0
Niger	0,2	6,2	0,0	1,0	-1,1	1,5	-3,0	5,0	-2,9	-0,4	0,0	2,2	1,6	-1,2	0,7	4,2	5,9	2,1	-0,6
Sénégal	-0,4	13,3	-2,3	-4,6	0,7	0,4	-0,4	-2,4	-0,1	-0,2	1,7	0,5	1,8	-0,9	4,0	2,8	-8,0	0,1	0,8
Togo	-5,0	4,2	-0,9	8,7	-4,2	1,4	-3,9	4,4	0,9	1,4	5,2	-1,2	6,0	-5,8	-0,6	-0,7	0,7	2,4	1,3
UEMOA	-1,0	2,3	0,2	1,1	0,5	1,0	1,2	-1,1	3,0	-0,9	1,7	-1,9	1,2	0,0	1,5	0,1	1,7	0,2	-2,4

Source : BCEAO

Tableau 15 : Partenaires des pays et leurs pondérations pour le calcul du taux de change effectif réel

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Afrique du Sud	0,7%	0,7%	0,8%	0,1%	3,0%	0,4%	0,8%	2,4%	1,2%
Algérie	0,4%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,4%	0,1%	0,0%	0,3%
Allemagne	2,7%	2,2%	4,2%	1,2%	5,7%	1,1%	3,7%	3,9%	4,3%
Arabie Saoudite	0,2%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,3%	0,2%
Australie	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,1%	0,8%	0,5%	0,3%
Autriche	0,2%	0,2%	0,1%	0,0%	0,4%	1,0%	0,0%	0,2%	0,2%
Bangladesh	0,2%	0,3%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%
Belgique	2,2%	2,9%	2,9%	1,9%	3,8%	1,0%	2,8%	3,8%	3,2%
Bénin	0,0%	0,2%	0,7%	0,0%	0,1%	2,2%	0,6%	4,6%	0,0%
Bésil	1,4%	0,5%	2,1%	0,1%	1,6%	0,8%	1,0%	1,2%	1,8%
Burkina	0,1%	0,0%	2,3%	0,0%	0,5%	1,3%	0,2%	1,8%	0,0%
Cameroun	0,2%	0,0%	0,6%	0,4%	0,0%	0,0%	0,7%	0,2%	0,5%
Canada	0,2%	0,4%	0,5%	0,0%	1,4%	0,1%	0,8%	2,7%	0,7%
Chine	19,4%	0,7%	2,0%	3,0%	2,7%	5,7%	2,3%	6,7%	5,6%
Corée du Sud	0,7%	0,5%	0,5%	1,2%	1,1%	0,1%	0,5%	1,1%	0,7%
Côte d'Ivoire	2,7%	23,7%	0,0%	0,7%	22,2%	11,0%	3,2%	4,0%	0,0%
Danemark	0,3%	1,1%	0,2%	0,7%	0,3%	0,3%	0,3%	0,5%	0,3%
Espagne	1,8%	3,1%	4,0%	1,2%	2,6%	1,9%	4,5%	2,2%	3,9%
Etats-Unis	2,1%	2,6%	7,1%	0,8%	3,5%	3,6%	3,3%	1,7%	5,4%
France	11,6%	25,3%	19,7%	2,2%	19,2%	25,9%	26,0%	16,3%	22,3%
Gabon	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,2%	0,3%
Gambie	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%	0,3%
Ghana	1,4%	2,5%	2,6%	0,0%	0,0%	2,3%	0,4%	6,5%	2,3%
Grèce	0,0%	0,1%	0,6%	0,0%	0,2%	0,0%	1,9%	0,7%	0,7%
Guinée	0,0%	0,0%	1,1%	0,3%	0,1%	0,0%	0,6%	0,1%	0,7%
Guinée-Bissau	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%
Hong Kong	0,9%	0,9%	0,1%	0,4%	2,3%	0,1%	0,3%	2,6%	0,6%
Inde	4,4%	2,6%	1,7%	36,3%	2,8%	1,4%	7,0%	1,5%	4,0%
Indonésie	1,5%	1,1%	0,8%	0,0%	1,5%	0,4%	0,4%	2,2%	1,0%
Irlande	0,3%	0,2%	0,3%	0,0%	0,6%	0,2%	1,0%	0,1%	0,5%
Italie	3,7%	5,8%	4,8%	3,0%	3,6%	1,1%	6,1%	3,6%	5,2%
Japon	0,8%	2,4%	1,3%	1,1%	0,7%	9,3%	2,4%	2,0%	2,0%
Malaisie	0,2%	0,5%	0,2%	0,0%	0,6%	0,1%	0,1%	1,1%	0,3%
Mali	0,0%	0,8%	3,4%	0,0%	0,0%	0,2%	2,4%	0,2%	0,0%
Maroc	0,5%	0,7%	0,4%	0,3%	0,8%	0,2%	0,6%	0,4%	0,6%
Mauritanie	0,0%	0,1%	0,5%	0,0%	0,1%	0,0%	1,1%	1,3%	0,5%
Niger	0,5%	0,9%	0,8%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,9%	0,0%
Nigeria	23,4%	2,8%	9,2%	0,0%	0,3%	18,5%	7,2%	5,1%	11,2%
Norvège	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
Pakistan	0,8%	0,0%	0,2%	0,4%	0,0%	2,2%	0,0%	0,6%	0,4%
Pays Bas	2,6%	1,5%	9,7%	2,3%	1,4%	1,4%	2,8%	4,2%	6,6%
Pologne	0,1%	0,2%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	0,5%
Portugal	0,3%	1,2%	0,3%	15,1%	1,0%	0,2%	0,8%	0,4%	0,8%
Royaume Uni	3,1%	1,7%	2,8%	1,4%	3,3%	1,7%	1,6%	2,8%	2,9%
Russie	0,0%	0,3%	2,4%	0,0%	0,1%	0,2%	0,9%	0,9%	1,5%
Sénégal	0,8%	0,7%	1,5%	9,6%	5,9%	0,2%	0,0%	0,9%	0,0%
Singapour	0,6%	3,6%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,4%
Suède	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,2%
Suisse	0,8%	0,2%	0,7%	0,6%	0,3%	0,1%	0,6%	0,8%	0,7%
Taiwan	0,5%	0,5%	0,4%	0,8%	1,1%	0,1%	0,2%	2,2%	0,6%
Thaïlande	2,7%	1,2%	1,3%	14,0%	3,3%	0,4%	4,8%	1,5%	2,7%
Togo	2,1%	2,0%	1,4%	0,0%	0,1%	2,0%	0,3%	0,0%	0,0%
Tunisie	0,1%	0,7%	0,3%	0,0%	0,5%	0,8%	0,5%	0,0%	0,4%
Turquie	0,5%	0,4%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,3%
UEMOA									
Ukraine	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,2%
Vietnam	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,7%	0,2%	1,2%	0,1%	0,5%
Total pays	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : BCEAO NB : Pondérations calculées sur la base des échanges entre 1999 et 2002.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int